

Quel avenir socio-culturel pour la Ville de Toulouse ?

Livre blanc des associations conventionnées toulousaines

février 2026



SOMMAIRE

Pourquoi un Livre Blanc ?

3

Préambule

Présentation des 10 associations

Présentation de l'enquête

8

Le questionnaire

Les entretiens

Quels enseignements ?

Les messages aux candidats et candidates

14

Deux questions aux candidats et candidates aux élections municipales

17

Dans quelle société voulons-nous vivre demain ?

23

Contributions à la réflexion

26

Être citoyen, faire association

par Denise Calamy et Fabienne Castagné

Les associations, entre oasis de fraternité et zones à défendre

par Bertrand Boillot

Les jeunes ont-ils besoin d'associations dans Toulouse ?

par Véronique Bordes

Les droits culturels au cœur du projet des associations toulousaines

par Laura Barizza

Ça ne tient plus

par Hervé Guégan

Un enjeu des élections municipales : aider cette culture qui transforme et met en relation !

par Éric Fourreau

Faut-il faire taire les imbéciles ?

par Pascal Castello

Une volonté : que notre ville soit inclusive

par la Ligue de l'Enseignement Haute-Garonne

Annexes

42

Résultats et analyse des réponses au questionnaire

43

Résultats et analyse des entretiens

54

MJC de France – Élections municipales 2026 : “Investir pour l’engagement : la démocratie et les liens sociaux”

66

POURQUOI UN LIVRE BLANC ?

PRÉAMBULE

A Toulouse comme partout en France, la relation partenariale que vivent associations et collectivités est aujourd’hui fortement impactée par un contexte économique national défavorable et de récentes décisions de réductions budgétaires qui alimentent un climat où se mêlent incertitudes et inquiétudes.

La baisse des subventions de fonctionnement allouées aux 14 associations socioculturelles conventionnées toulousaines, votée le 20 juin pour l’année 2025 en conseil municipal, est inédite : moins 215 228 € sur un total de 754 821 €, soit une diminution de 28.5%. Ces chiffres sont incontestables et apparaissent en toute transparence dans les budgets prévisionnels votés lors des Assemblées Générales des associations, qui affichent des déficits importants pour les prochains exercices.

Les adhérents et adhérentes ont été informées des mesures prises sous la contrainte par les Conseils d’Administration pour faire face à l’urgence : une programmation culturelle revue à la baisse, des hausses de tarifs des cotisations au détriment des publics les plus fragiles, des suppressions de postes salariés pourtant indispensables à la réalisation des missions inscrites dans les conventions, et lorsque cela ne suffit pas des ponctions importantes sur les fonds propres.

Dans ce contexte logiquement perçu comme anxiogène, 10 associations socioculturelles conventionnées avec la Mairie de Toulouse ont choisi de s’engager collectivement avant l’élection municipale de mars 2026 dans l’écriture d’un Livre Blanc qu’elles souhaitent présenter aux candidats et candidates, avec un objectif simple : interpeller les futur·es élu·es sur les arbitrages à prendre concernant le soutien à la vie associative et culturelle de la commune. Des arbitrages forcément complexes et difficiles, qui procèdent par nature de choix politiques forts qui les engageront devant les électeurs et électrices.

La démarche entreprise par les associations signataires est de nature citoyenne : si elle ne s’affiche pas comme apolitique, car revendiquant pleinement sa place dans le débat public, elle se veut résolument apartisane. Ni pamphlet ni danse du ventre, il n’a pour finalité ni de plaire ni de déplaire, ni de séduire ni de provoquer, mais d’alerter. Alerter les candidats et candidates sur le choix de société que suppose la poursuite d’une politique austéritaire de baisse continue des subventions au secteur associatif, éternelle variable d’ajustement des difficultés budgétaire des collectivités.

Le choix d’une société dans laquelle les associations, mobilisées à plein temps sur un objectif unique de survie économique, se trouveront démunies pour remplir les missions d’intérêt général pour lesquelles elles sont conventionnées et resteront confinées dans un rôle de prestataires de services payants devenus inaccessibles à toute une partie de la population.

Le choix d’une société dans laquelle les collectivités, privées de l’expertise et du relais des associations dans la vie locale, réduiront le champ de leurs politiques publiques dans les domaines de l’accès aux loisirs, à la culture, à la citoyenneté... et se retrouveront en première ligne pour gérer les publics fragiles qui en sont les plus éloignés.

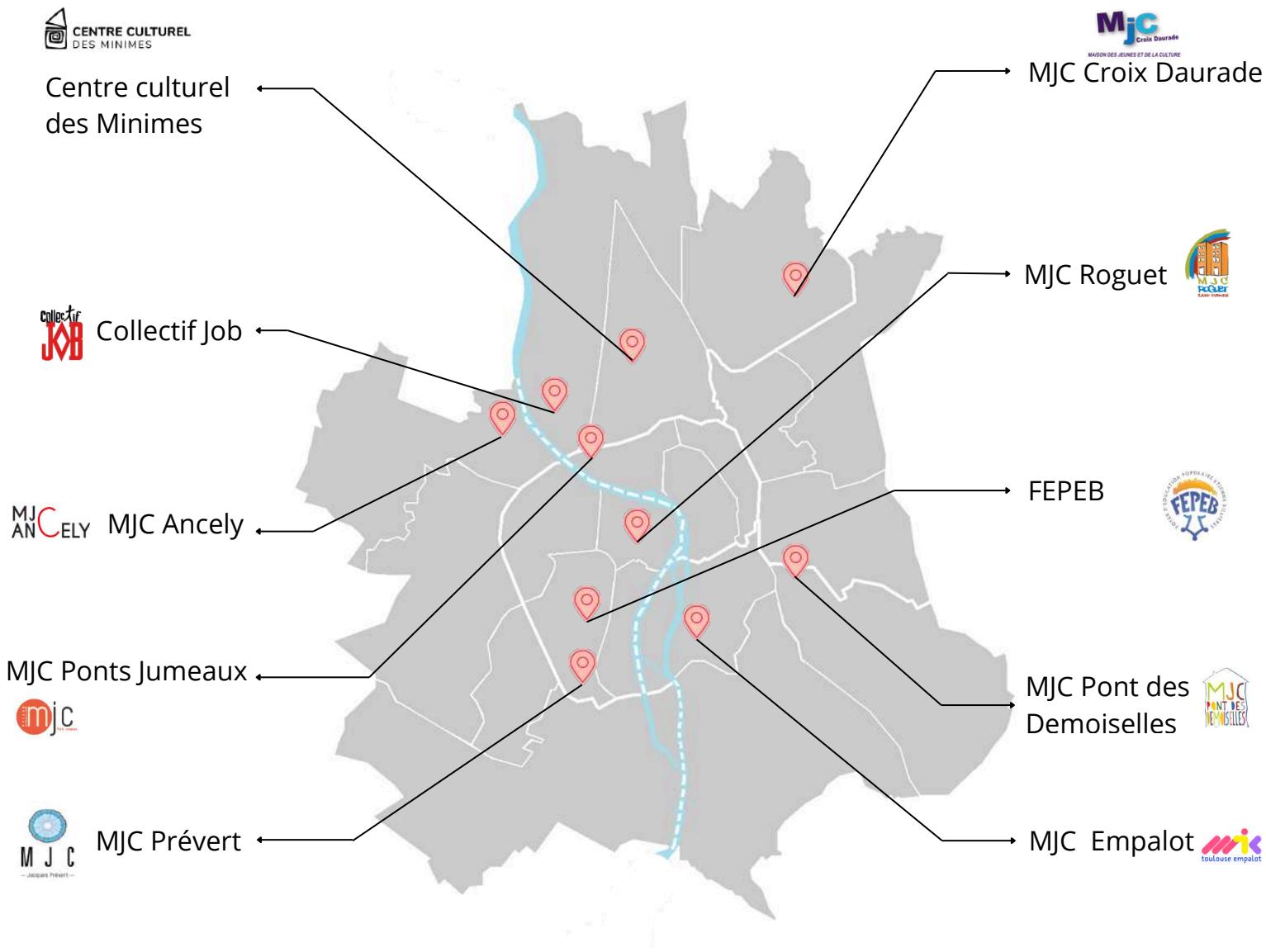
Ce que vise à illustrer et à démontrer le Livre Blanc est le caractère d'utilité sociale des 10 associations signataires, telle que la perçoivent le millier d'adhérent·es et d'habitant·es consultées dans le cadre de l'enquête menée durant 3 mois, de septembre à novembre 2025.

Deux outils ont été utilisés pour mener à bien ce travail d'investigation : un questionnaire en ligne qui a permis de recueillir les réponses et appréciations de 1065 personnes d'une part, et une série d'entretiens qualitatifs menés auprès de 30 personnes proches des associations d'autre part.

De l'analyse des données recueillies ressortent 3 indicateurs clés permettant de qualifier cette « utilité sociale » (concept emprunté à la loi ESS de 2014) : de par les activités qu'elles proposent et conduisent sur le territoire toulousain, les associations sont :

1. **Des agents de cohésion sociale**, au sens de lieux-ressources dans lesquels se fabriquent concrètement les liens de proximité qui permettent aux habitants et habitantes, au-delà de leur diversité, de se connaître, se reconnaître et « faire société ». C'est le marqueur de l'Éducation Populaire comme « fabrique de lien social ».
2. **Des agents de développement et de démocratie locale**, au sens de lieux-ressources ouverts à l'expression culturelle et à la participation citoyenne, dont les collectivités sont invitées à se saisir pour élaborer des politiques publiques co-construites avec les associations. C'est le marqueur de l'Education Populaire comme « agitateur de citoyenneté ».
3. **Des agents d'innovation et de changement sociétal**, au sens de lieux-ressources qui contribuent au renouvellement des pratiques culturelles et citoyennes dans la société, en permettant aux personnes d'expérimenter concrètement d'autres façons de se lier, de se cultiver, de s'engager, d'être solidaire à l'échelle de la vie locale. C'est le marqueur de l'Education Populaire comme "incubateur d'innovation sociale".

LES 10 ASSOCIATIONS



 CENTRE CULTUREL
DES MINIMES

6 rue du Caillou Gris 31300
www.centreiculturedesminimes.fr

Collectif
JOB

105 route de Blagnac 31200
www.collectif-job.com

MJ
AN
C ELY

7 allée des Causses 31300
www.mjcancely.fr

The logo for mic (Miami International College) features the letters 'mic' in a bold, lowercase, sans-serif font. The letter 'm' is partially enclosed in a red circle, with the word 'MIAAMI' written vertically along the left edge of the circle. The letters 'i' and 'c' are positioned to the right of the circle.

2 Port de l'Embouchure 31000
et 105 route de Blagnac 31200
www.micpontsjumeaux.fr

M J C
—Jacques Prévert—

29 route de Seysses 31100
www.micprevert31.net

14 chemin de Nicol 31200
www.miccroixdaurade.fr

MJC
Croix Daurade

9 rue de Gascogne 31300
www.mjcroguet.fr

59 rue Vestrepain 31300
www.fep-etiennebillieres.fr



63 bis avenue de St Exupéry 31400
www.mjcpontdesdemoiselles.fr

MJC
PONT DES
DEMOISELLES

9 rue Maria Monbiola 31400
mjcempalot.fr





ET CONCRÈTEMENT, ÇA DONNE QUOI ?



35 000 heures d'ateliers de pratique amateur par an avec **259** intervenant·es en animation, représentant 38.7 ETP



135 associations et structures partenaires bénéficiant de prêts de salles



30 000 toulousain·es profitant de la programmation culturelle et artistique qui anime la vie locale



Accueil de mineurs & Accompagnement de projets de jeunes



Participation à la démocratie locale du quartier et à la vie citoyenne : débats, projections, conférences, ateliers



Sensibilisation à la transition écologique

Des salles de spectacle, de danse, de musique, des studios de répétition, des salles d'arts plastiques, de sport et même une cuisine, une salle multimédia et un labo photo !



LES PERSONNES DERRIÈRE CES ASSOCIATIONS

+ de **9 000** adhérent·es

276 bénévoles

dont 115 en Conseils d'Administration

52 salarié·es

représentant 41 équivalents temps pleins



LE BUDGET EN 2024

4,8 millions €

de budget consolidé

dont **3 millions €** de budget de fonctionnement

et **1,8 millions €** de valorisations (mises à disposition salarié·es et espaces, bénévolat)



167 000 € de baisse de subventions, soit **-30%**

563 000 € de subventions de fonctionnement par la mairie en 2024, 396 000 € en 2025

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

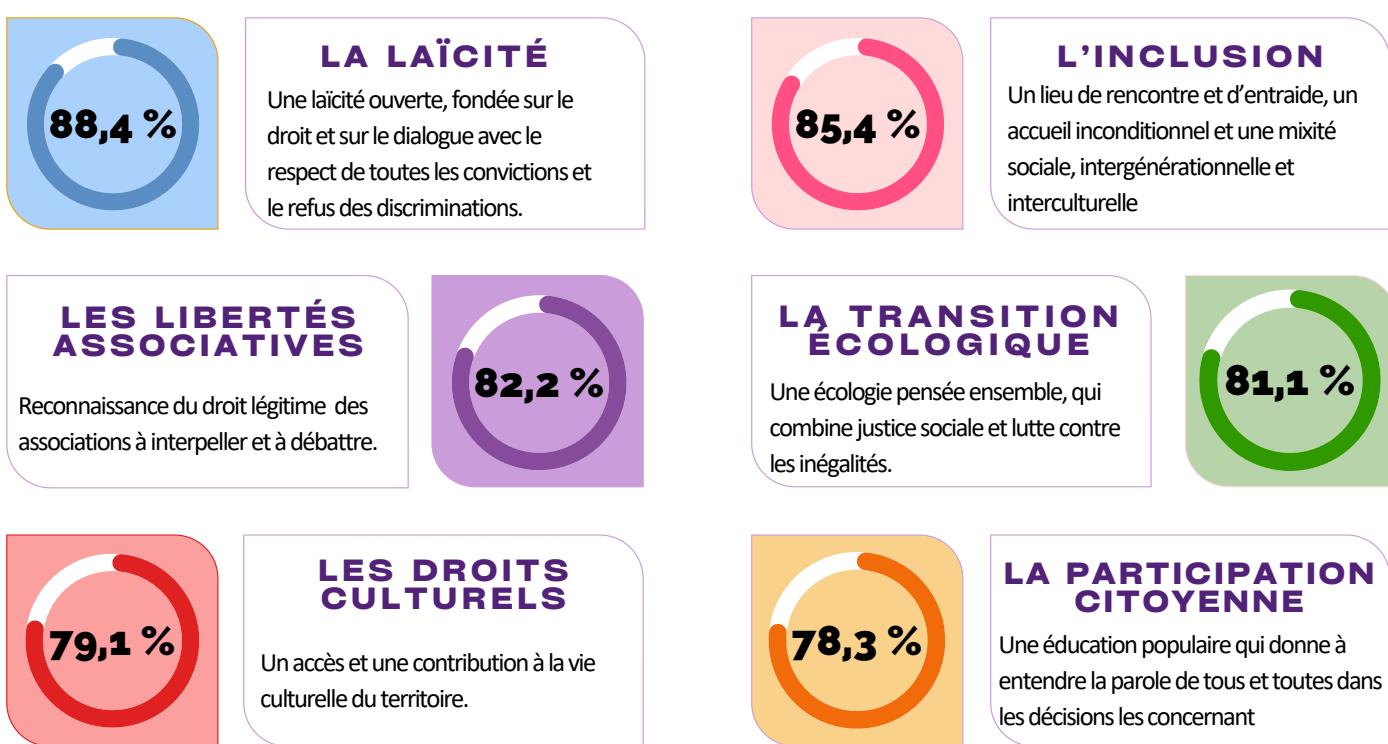
LE QUESTIONNAIRE

Accessible en ligne durant 3 mois de septembre à novembre 2025, le questionnaire élaboré par les associations avait pour but de mieux connaître les usages et attentes des habitants et habitantes. Ses résultats détaillés sont présentés en annexe du document (page 41).

Le millier de personnes ayant répondu au questionnaire forment un panel dont les associations ne prétendent pas qu'il soit représentatif de la totalité et de la diversité de leurs adhérents et sympathisants. Pour autant, le nombre de réponses obtenues (1065) rapporté au total d'adhérents et adhérentes des 10 associations (9076), informe d'une mobilisation importante qui manifestent un intérêt pour la vie associative et se saisissent de l'occasion qui leur est donnée de témoigner de leur attachement à l'association qu'ils et elles connaissent et fréquentent dans leur quartier.



Les réponses montrent que les personnes qui fréquentent les associations conventionnées toulousaines se reconnaissent massivement dans **un socle très fort de valeurs** :



LES ENTRETIENS

Leur analyse détaillée est présentée en annexe du document (page 54).

Les associations ont mené 30 entretiens qualitatifs entre le mois d'octobre et le mois de décembre 2025 avec quatre catégories de publics présélectionnés : bénévoles, bénévoles élus·es des Conseil d'Administration, professionnel·les, partenaires des associations.

L'objectif fixé était de recueillir un propos étayé sur la plus-value que représentent les associations pour les publics, les territoires, la collectivité. Chaque entretien a consisté en une interview d'une durée 30 mn, conduite en privilégiant une posture d'écoute active à partir d'une question unique volontairement ouverte, en mode "récit de vie" sur le parcours de la personne et sa relation singulière avec l'une des associations.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Les associations occupent une place à part dans l'imaginaire des habitants et habitantes, mais aussi de façon très concrète dans leur vie quotidienne au regard de la palette de services rendus. Elles sont pourvoyeuses d'activités mais aussi de sens pour aider à se situer dans un monde complexe et une société en tension. Il est intéressant d'avoir en tête ces deux niveaux de lecture pour bien repérer et comprendre quels sont les **rôles essentiels** à la fois reconnus et assignés aux associations par les habitants et habitantes.

Le résultat de l'analyse de la trentaine d'entretiens réalisés en 2025 dépend de ce que l'on observe : les contenus bruts de l'ensemble des verbatims, ou leur répartition selon les trois indicateurs de la loi ESS de 2014. Ce qui ressort dans les deux cas est un argumentaire de la valeur ajoutée des associations, mais présenté sous un angle différent :

- Dans un cas, sous la forme des **cinq missions jugées les plus essentielles** du point de vue des habitants et habitantes, assorties d'un sujet majeur de préoccupation adressé aux élus·es.
- Dans un autre, sous la forme d'un message plus politique à destination des élus·es sur la contribution des associations "**fabriques de liens**" à la préservation des communs dans la société, **indispensables au bon fonctionnement de la démocratie**.

ANALYSE DES VERBATIMS

Tous verbatims confondus, le rôle essentiel des associations dans la commune s'articule autour de cinq thèmes récurrents dont se font les interprètes les personnes interviewées :

- **Accueillir tous les publics**, ou la capacité des associations à intégrer toute personne de façon non-discriminante, quelle que soit sa condition sociale, origine culturelle, genre, âge...
- **La culture dans le quartier**, ou la capacité des associations à rendre accessible au plus grand nombre une offre diversifiée d'animation locale et culturelle sur le territoire.
- **S'exprimer et agir**, ou la capacité des associations à animer des espaces dans lesquels s'exprime une parole plurielle, reflet de la diversité du quartier et de la ville, et s'accompagnent les envies d'agir des habitants et habitantes.
- **La place des jeunes**, ou la capacité des associations à accueillir les jeunes, citoyens et citoyennes en devenir, pour leur permettre d'acquérir les savoirs, mais aussi de vivre les expériences et d'exercer les responsabilités indispensables pour trouver leur place dans la société adulte.
- **Partenaire dans la ville**, ou la capacité des associations à travailler en bonne intelligence avec tout l'écosystème des acteurs associatifs et institutionnels toulousains.

À ces thèmes, en lien direct avec les missions que remplissent sur le terrain les associations, s'ajoutent de façon transversale deux préoccupations majeures qu'expriment de façon plus distanciée les habitants et habitantes, qui témoignent du regard porté en tant que citoyens et citoyennes sur un environnement sociopolitique et socioéconomique qui interroge :

1. **La démocratie en danger**, ou l'attente de voir les associations capables de répondre aux défis d'un délitement du lien social, du repli identitaire, des atteintes à la laïcité en même temps que des attaques contre les minorités, de la montée des idées libérales en même temps que du recul des valeurs humanistes, par l'ouverture culturelle, l'éducation à la citoyenneté, le pouvoir d'agir des habitant·es...
2. **L'inquiétude pour l'avenir**, ou la difficulté des associations à se projeter sur un temps long dans un contexte d'incertitude et d'insécurité économique qui, au-delà de mettre en danger des équilibres budgétaires, fragilise un modèle associatif qui repose sur un alliage de compétences et d'engagements bénévoles et professionnels.

ANALYSE DES INDICATEURS

Sur les 3 indicateurs choisis comme fils conducteurs de l'analyse des entretiens, deux d'entre-eux concentrent la majorité des témoignages que livrent les personnes interviewées : “**Lien & cohésion sociale**” et “**Développement & démocratie locale**”. Les références à la dimension “**Innovation & changement sociétal**” sont moins nombreuses mais paradoxalement apparaissent de façon transversale dans quasiment tous les verbatims : les associations sont perçues comme des lieux où émergent et s'expérimentent d'autres façons de se lier et d'être solidaire, d'autres façons d'apprendre et de se cultiver, d'autres façons de s'engager et d'être acteur et actrice, qui participent clairement au renouvellement des pratiques citoyennes dans la société.

L'importance des **liens sociaux**, qui figurent comme le socle sur lequel repose le modèle associatif, est en permanence soulignée. De la compilation des verbatims, ressort une sorte de chronologie dans la déclinaison du modèle sur le terrain, un ordre de passage obligé qui conditionne la réussite du projet : de la capacité première de l'association à **tisser du lien** avec ses adhérent·es et les habitant·es de son quartier, dépend sa capacité seconde à jouer le rôle essentiel qui lui est reconnu en matière de renforcement de la **cohésion sociale**, de développement et de respiration démocratique du territoire, de contribution aux nécessaires transitions pour **une société plus juste et solidaire**.

A y regarder de plus près, on distingue dans les verbatims deux champs de représentation distincts mais complémentaires du lien social :

1. L'un autour de valeurs d'**entente**, de **respect**, de **solidarité**. Se lier à d'autres pour faire reconnaître sa différence et ses appartenances, réussir à s'adapter à un environnement complexe et divers. C'est la philosophie “**Les liens qui protègent**” : **se lier pour se sentir bien dans la société**. Du point de vue de l'éducation populaire, c'est la référence à une éthique citoyenne de **bienveillance** et d'**inclusion**, l'affirmation du lien social comme condition du **vivre-ensemble**. En attestent les rappels faits dans les interviews à l'enjeu de mixité sociale, culturelle, générationnelle... et les axes forts qui en découlent dans les projets associatifs : le principe d'un accueil inconditionnel des personnes dans le respect de leur singularité, le souci d'une programmation qui rend compte de la diversité de la société, des espaces de débat où se parlent les tensions et contradictions qui la traversent.
2. L'autre autour de valeurs de **liberté**, de **changement**, d'**émancipation**. Se lier à d'autres pour dépasser sa différence et ses appartenances, réussir à transformer son environnement en capitalisant sur les ressources de sa diversité. C'est la philosophie “**Les liens qui libèrent**” : **se lier pour se sentir fort dans la société**, acquérir ce que les sociologues appellent la “puissance sociale”. Du point de vue de l'éducation populaire, c'est la référence à une éthique citoyenne de **participation** et d'**engagement**, l'affirmation du lien comme condition d'un **agir-ensemble**. Un argument repris dans les interviews avec l'évocation du travail réalisé dans les associations pour soutenir les initiatives des habitants et habitantes dans la vie locale, accompagner les projets des jeunes ou bâtir une programmation d'activités dans laquelle sont valorisés le “faire-ensemble” et les productions collectives des adhérents et adhérentes.

La valeur ajoutée du modèle associatif pour une commune s'incarne dans l'expérience relationnelle privilégiée qu'offre l'association aux habitant·es qui la fréquentent, avec pour aboutissement l'expérience privilégiée à vivre et partager un rôle actif, sous réserve de satisfaire le cahier des charges précis qui se dégage des interviews :

- L'association est un **lieu protégé**, auquel accède un public volontaire pour découvrir et pratiquer des activités, dans lequel se vivent des relations de qualité et des moments heureux.
- L'association est un **lieu ouvert sur le monde**, qui se déploie au-delà de ses murs et de ses seul·es adhérent·es, dans lequel se créent des rencontres et des relations autour d'un café, de projets, d'engagements.
- L'association est un **lieu d'effervescence** dans lequel les relations sont des moyens au service de projets et d'engagements concrets. L'association à la fois camp de base et port d'attache d'une équipe de personnes, professionnelles et bénévoles, pour accompagner dans et hors les murs les envies d'agir d'adhérent·es et d'habitant·es.

Les caractéristiques de ce “trois lieu”, alternatif à ceux que fréquentent par ailleurs les habitants et habitantes dans leur vie sociale, familiale, professionnelle ou scolaire, sont clairement identifiées et apparaissent comme indissociables. Elles dessinent les contours d'un “tiers lieu” qui remplit une fonction multiforme de médiation largement décrite dans les interviews. Repérée comme interlocuteur de proximité et interface avec un environnement élargi dans et au-delà du quartier, l'association trace une sorte de chemin balisé et sécurisé pour sortir des “bulles relationnelles” que peuvent représenter la famille, le travail, l'école... pour se confronter à la diversité du monde et s'y projeter dans un rôle d'acteur.

MESSAGES AUX CANDIDATS ET CANDIDATES

Diverses et variées, les personnes interviewées ont en commun d'exprimer des paroles fortes qui ne sont pas celles de simples usager·es, bénéficiaires de services rendus par les associations, mais de citoyens et citoyennes engagées qui se préoccupent des conséquences d'un affaiblissement de la vie associative sur leur ville et leur quartier. Voici les messages adressés aux candidats et candidates qui ont été recueillis lors des entretiens.

La cause des habitants et habitantes

“Prenez soin des associations qui prennent soin des habitants, du quartier, en mobilisant des ressources bénévoles !“

“Soutenez les associations d'éducation populaire. Ne nous poussez pas à devenir des acteurs qui flirtent avec le privé, en proie à la marchandisation et à la recherche du profit, qui laisseront sur les bords des trottoirs ceux qui ne peuvent pas se payer des tranches de culture et de bien-être.“

“Faites que la ville appartienne à tout le monde, cassez les préjugés sur l'opposition entre centre-ville et quartiers populaires. Le soutien aux associations est une nécessité pour créer les conditions d'une vraie vie sociale dans les quartiers, qui n'existe pas partout. Pour permettre un mélange des populations et des communautés. Cela ne peut se faire que si on mène une politique volontariste.“

Sauver la culture et protéger les jeunes

“Réduire les budgets de la culture est une action dommageable aux citoyens. La culture comme la nourriture sont des actions de base de notre composante d'humain, supprimer la culture nous appauvrit gravement intellectuellement.“

“Prenez le temps d'écouter la parole des jeunes parce qu'ils ont des choses à dire. Il suffit juste de les regarder, et ils sont engagés, ils sont motivés, de manière hyper mature et militante. Juste parce que ça a du sens pour eux.“

Défendre la démocratie

“Soutenez les associations d'éducation populaire. Ne nous poussez pas à devenir des acteurs en proie aux colorations idéologiques ou spécialistes qui génèrent de l'entre-soi et empêchent la mixité et le vivre-ensemble, et en somme mettent à mal les valeurs républicaines de fraternité et d'égalité.“

“La démocratie, c'est quelque chose d'actif. Si on la réduit à des élections, ça veut dire que quelque part on laisse le pouvoir à des personnes qui décident à notre place. Alors que justement des structures comme les associations d'éducation populaire permettent de se rapprocher de la démocratie, de reprendre un petit peu de pouvoir sur le réel.“

“Les associations sont une force. S'il n'y avait pas les associations, il y a plein de gens qui ne pourraient pas s'exprimer, de groupes de personnes qui seraient ostracisés.“

Faire confiance aux acteurs

“Venez sur le terrain, parler avec les gens avant de prendre des décisions, arrêtez les injonctions !“

“Soyez plus au contact et sur le terrain, et faites confiance au travail des gens des quartiers parce que ce sont ceux qui savent quels sont les besoins. Il faut que les élus acceptent le dialogue, qu'ils aient l'écoute “bienfaisante“, qu'ils tiennent compte de tout ce qu'ils entendent, tout ce qu'on leur remonte, tout ce qu'on leur dit.“

“J'aimerais dire que nous ne sommes pas prisonniers de l'échelon national, on peut proposer des choses et essayer d'innover à échelle locale pour prouver que ça fonctionne, puis l'amplifier à diverses échelles. Il y a beaucoup d'initiatives très intéressantes qui peuvent être mises en place pour aider le maillage associatif. On a la chance d'avoir dans ces structures des personnes qui sont à l'écoute, fortes de propositions et d'envies de faire des choses, mais elles restent des humains avant tout, donc essayons de ne pas les surmener et de leur donner les moyens d'innover. Je vous invite à vous pencher dessus et à travailler avec ces réseaux, pour que nous avancions collectivement, et dans l'éventualité d'une réussite, influencer positivement la commune, puis le département, puis la région, puis la France.“

“Le message c'est de soutenir ces démarches. Le rapport du Conseil économique et social qui défend le tissu associatif français et qui démontre la force de ces énergies dans la société française, je crois qu'aujourd'hui les politiques municipales, départementales, régionales, ont à se saisir de cette valeur forte de personnes qui acceptent de donner du temps au collectif, aux communs. De la soutenir à la fois par des choses très concrètes comme des subventions à la hauteur de ce qu'on veut entreprendre, et aussi par l'écoute, le dialogue et des instances d'échange et de respect de la parole portée par les citoyens engagés dans le mouvement associatif.“

Tenir compte des électeurs et électrices

“N'oubliez pas les endroits qui rassemblent les électeurs. Ce sont les personnes qui fréquentent les associations qui sont vos futurs électeurs. Vous ne pouvez pas mettre un frein culturel à ceux qui vous élisent.“

“Ne laissez pas les pouvoirs publics que vous représentez grâce à nos voix, faire une politique hors sol, une politique “métier“ et clientéliste qui a comme conséquence le détachement des gens de la chose politique de la cité. Soutenez-nous, pas avec des mots d'encouragement, avec des fonds, des engagements et des actions.“

“Il faut dire aux élu-es qu'ils ont besoin des associations, besoin du bénévolat pour continuer à vivre eux même et à faire fonctionner leur propre organisation. Si on disait du jour au lendemain, les associations c'est terminé, ce serait la catastrophe dans tous les domaines, le socio-culturel y compris.“

Des moyens pour durer

“Participer au financement de ce type de structure, c'est gagner sur plein d'autre choses au quotidien : c'est faire de la prévention, apporter des réponses aux manquements qu'il y a par ailleurs, c'est créer le plaisir d'être ensemble, ne pas avoir peur de l'autre. Si on ne fait pas ça, ça va exploser, et il faudra gérer l'explosion. On peut penser que ça n'est pas essentiel, mais en fait ça l'est.“

“Nous savons ce que nous valons et ce que nous apportons à Toulouse. Ce qu'il nous faut pour continuer à l'apporter, c'est une garantie de moyens financiers, logistiques et humains. Nous avons besoin de votre engagement concret et traduit en actions.“

“Prendre conscience de ce qui est travaillé au quotidien dans la relation au territoire, aux habitants, et apporter un soutien financier qui permettent de s'inscrire dans la durée, et pas simplement dans de l'action et du projet qui a un début et une fin.“

“Les associations ne sont pas une dépense que l'on peut couper sans conséquence : c'est un investissement à long terme indispensable dans la vie de quartier.“

“La baisse des subventions fragilise les associations, fragilise tout le monde. Il faut arrêter l'hémorragie et il faut continuer à valoriser le travail des associations. A l'heure où on parle sans cesse d'économie, on peut noter que tout le bénévolat réalisé, c'est une évidence, c'est une économie.“

“Il ne faut surtout pas nous oublier. Que les associations c'est quand même un domaine important dans un quartier, dans une ville, et qu'il faut nous donner les moyens de travailler le mieux possible. Ce n'est pas seulement des subventions, payer les fluides... c'est aussi offrir une aide qu'elle soit logistique, qu'elle soit morale, un vrai soutien. Parce qu'on en a besoin.“

**QUESTIONS
AUX
CANDIDATS ET
CANDIDATES**

PREMIÈRE QUESTION

Au regard des enjeux auxquels doit faire face la ville de Toulouse lors de la prochaine mandature (2026-2032), reconnaisez-vous la pertinence des **5 axes prioritaires** que mettent en avant les associations dans leurs projets et que plébiscitent les habitants et habitantes dans les quartiers ?

1. **Garantir un accueil inconditionnel de leurs publics.** Les associations visent à permettre à chaque personne de trouver sa place dans sa ville, son quartier. Le vivre-ensemble qu'elles s'attachent à promouvoir dans leurs projets et dans leurs actions se construit dans la rencontre, l'échange, les liens qui protègent, le refus de l'assignation, la solidarité pour lutter contre les inégalités. Pour mener ce combat, elles ont besoin que rien ne fasse obstacle à pousser leur porte, et notamment pas la barrière de l'argent.
2. **Développer et animer sur leurs territoires des scènes culturelles de proximité.** Les associations demandent que soit reconnu leur rôle essentiel pour rendre la culture réellement accessible au plus grand nombre dans chacun des quartiers toulousains. Pour permettre aux habitantes et habitants de participer eux-mêmes à la culture de leur quartier en les accompagnant dans des projets collectifs. En apportant aux artistes qui se risquent sur des premières scènes de quartier l'aide dont ils ont besoin pour créer, répéter, se tester.
3. **Offrir des espaces d'expression citoyenne et d'action collective.** Lutter contre l'individualisme, l'entre-soi communautaire, le repli identitaire, passe par la multiplication de lieux dans lesquels se croisent les habitants et habitantes et se montre la diversité d'un territoire, où se parlent les sujets qui font débat dans la société, où s'accompagnent les transitions vers un développement plus durable, où se créent les dynamiques collectives de citoyens et citoyennes qui souhaitent s'engager au service de l'intérêt général. Les associations revendiquent de jouer ce rôle de laboratoire d'une démocratie participative et inclusive à l'échelle locale.

4. **Offrir aux jeunes des espaces d'expérimentation et de projet.** Pour les associations, la jeunesse doit être pensée comme un temps privilégié d'expérimentation, dont les adultes sont redevables à la jeune génération pour lui permettre de prendre place dans la société et y exercer son rôle citoyen. Ensemble, elles proposent aux jeunes diverses formes de soutien à leurs initiatives et d'accompagnement de leurs projets, accessibles au plus grand nombre grâce à la mobilisation de financements croisés au-delà de la commune, qui permettent leur encadrement par des personnes professionnelles et qualifiées.
5. **S'impliquer comme partenaire dans les politiques territoriales.** Fortes de leur implantation dans les quartiers et de leur proximité avec les personnes qui y habitent, les associations revendiquent de prendre leur part dans le développement local des territoires et mettent au service de la collectivité leurs expertises bénévoles et professionnelles en matière de culture, de jeunesse, d'animation de la vie locale et associative, de renouvellement des pratiques citoyennes... Elles demandent que soit reconnu leur rôle de partenaires, et non de simples exécutantes, dans la co-construction des politiques publiques au service des habitants.

À savoir :

- 70% des français déclarent avoir été en contact avec l'éducation populaire au cours de leur vie.
- 75% des personnes en contact avec l'éducation populaire ont voté lors des dernières élections (contre 69% pour le reste de la population).
- L'éducation populaire génère **3 fois** plus d'engagements dans un conseil municipal, un syndicat, un parti politique que dans la société en général.
- 67% des personnes en contact avec l'éducation populaire déclarent que donner du temps et de l'argent est important contre 47% pour le reste de la population.

Source : étude Héxopée sur l'impact de l'éducation populaire en France :
<https://mjc-de-france.fr/leducation-populaire-en-france-hexopee/>

DEUXIÈME QUESTION

Quels engagements précis pouvez-vous prendre vis-à-vis des associations pour qu'elles disposent dans les **3 domaines-clés** suivants des ressources nécessaires à la mise en œuvre effective de leurs projets ?

1. **Un cadre juridique qui permet de projeter sur un temps long et d'investir pour l'avenir.** La relation que les associations souhaitent construire et développer avec la commune s'inscrit dans le cadre d'un conventionnement, condition nécessaire pour faire valoir leurs spécificités et leurs expertises, et non d'un marché public qui repose sur une logique de concurrence contraire à leurs valeurs et les confine dans un rôle de prestataire. Pour rester à l'initiative de leur projet et responsables de leur mise en œuvre, elles demandent à ce que soit sanctuarisé le principe de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens qui engagent la collectivité de façon pérenne et permettent de sécuriser des emplois associatifs durables (Préconisation 13 du Rapport du CESE de mai 2024 *"Renforcer le financement des associations, une urgence démocratique"*). Elles soulignent la nécessité du dialogue et de la concertation qui doivent s'établir en amont de la convention pour définir de la façon la plus pertinente ses objectifs et ses moyens.
2. **Des espaces et des locaux pour se déployer au plus proche des habitants et habitantes.** Les associations identifient 3 types de ressources qui leur sont à des degrés divers nécessaires pour agir : disposer d'un lieu repère en cœur de quartier, avec des locaux adaptés pour l'accueil des publics et la pratique des activités proposées, dans le cadre d'une mise à disposition inscrite dans la convention ; bénéficier d'un accès privilégié aux salles communales extérieures à la structure, en collaboration notamment avec les centres culturels de la ville sous le signe de la réciprocité, dans une logique de mutualisation des espaces profitable aux habitants et habitantes ; bénéficier d'un accès facilité à l'espace public, lieu de croisement et de rencontre par excellence, pour permettre la mise en œuvre d'une politique d'animation locale et culturelle "hors les murs", à la rencontre et au contact des publics les plus éloignés.

3. **Des financements pérennes à la hauteur des besoins et des enjeux.** Les associations souhaitent que soit clairement affirmée la légitimité d'un **financement public** de leur projet, dont la commune est logiquement - sauf exception - la principale contributrice au regard des objectifs affichés dans les conventions passées. Elles demandent à ce que ce financement s'inscrive dans le cadre prioritaire d'une **subvention stable de fonctionnement**, qui constitue le socle sur lequel se construit sur la durée la relation de confiance avec la collectivité. Une subvention discutée en amont de façon concertée pour tenir compte de la situation particulière de chaque association et permettre un travail qualitatif sur les 5 axes prioritaires. Les associations alertent par ailleurs sur le risque d'un financement public qui reposerait à l'avenir sur des subventions par actions, sources de fragilisation de leurs projets et de leurs budgets, avec pour conséquence une marchandisation accrue de leurs activités et services au détriment des publics fragiles. Elles appellent de leurs vœux, sur la base d'un diagnostic partagé avec la collectivité, la relance dès 2026 d'une trajectoire budgétaire ambitieuse permettant a minima de revenir sur les baisses de subventions depuis 2024.

Conscientes de la situation difficile dans laquelle se trouvent les collectivités, soumises aux injonctions budgétaires du gouvernement, les associations se présentent en alliées de la commune dans le combat pour la préservation des services publics. En interpellant les candidats et candidates sur la question des moyens, elles ne font pas abstraction du contexte mais, dans une démarche qui se veut responsable, souhaitent au contraire partager leurs connaissances des réalités que vivent les habitants et habitantes dans les quartiers et alerter les élu·es sur l'urgence de répondre aux besoins des plus fragiles. Des besoins qui nécessitent la mobilisation de multiples ressources, dont celle prioritaire de personnels qualifiés sans lesquels les associations ne peuvent agir et qui supposent un engagement budgétaire fort de la collectivité.

CONCLUSION

DANS QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS VIVRE DEMAIN ?

Dans cette société, quelle place et quel rôle souhaitons-nous donner aux associations dont est historiquement reconnue l'importance dans la préservation du pacte républicain, particulièrement à l'échelle locale, à hauteur d'hommes, de femmes et d'enfants dans les villes, les villages et les quartiers ?

A Toulouse comme ailleurs, la place et le rôle des associations sont déterminés bien sûr par la force des dynamiques citoyennes et des engagements bénévoles, mais aussi par les politiques publiques que mettent en œuvre (ou pas) les collectivités, avec les moyens dont elles disposent.

Dix d'entre elles, historiquement implantées dans les quartiers toulousains et bénéficiant d'un soutien renouvelé de la collectivité, entreprennent conjointement une démarche pour exercer leur droit d'alerte. Toutes différentes sur le plan de leur programmation, de leurs moyens humains et budgétaires, de leurs engagements sociaux, elles partagent une conviction commune : celle de leur nécessaire contribution au débat citoyen dès lors que sont mis en cause les principes sur lesquels repose leur projet.

L'insécurité économique dans laquelle se trouvent aujourd'hui les associations menace au moins trois fondamentaux du projet : **la possibilité d'un accueil inconditionnel des publics** et l'attention portée aux plus fragiles ; **le maintien d'une offre culturelle et éducative diversifiée**, à la hauteur des besoins des habitants et habitantes, des familles et des jeunes ; **le maintien d'un emploi salarié pérenne et qualifié**, à la hauteur des missions inscrites dans les conventions.

Ainsi clairement identifiée, la menace justifie que soit engagée une action pour mettre en débat les choix de la collectivité en 2026 et réclamer de nouveaux arbitrages. Le Livre Blanc pose clairement les termes de ce débat. S'il témoigne, sur la forme comme sur le fond, du profond respect qu'ont les signataires pour les élu·es de la République, garant·es de la cohésion sociale et de l'intérêt général, il revendique en retour comme une marque de ce respect le droit à la contradiction et à la proposition.

Pour autant, dans l'esprit de ses rédacteurs et rédactrices, le message ne s'adresse pas seulement aux élu·es. Au-delà, ce sont bien les habitants et habitantes que les associations souhaitent interroger en tant que citoyens et citoyennes, pour leur exposer une vue d'ensemble de la situation et les inviter à un changement d'échelle.

Car ne nous trompons pas : communes, départements et régions sont les premières victimes d'une politique austéritaire qui se décide au plus haut sommet de l'Etat, avec pour seule boussole la réduction des dépenses publiques sous toutes leurs formes. C'est à ce niveau que se joue aussi le destin des associations dans les territoires. Ce que décidera la loi de finance 2026, dès lors qu'elle renforce la pression sur les collectivités et les atteintes aux services publics en général, pourra être changé par une autre loi en 2027, votée par d'autres parlementaires.

Dans l'intervalle, les actes de résistance que posent partout en France certaines collectivités, à travers le choix de préserver et parfois de renforcer le soutien à la vie associative, montrent qu'il existe des alternatives (seules 22% des communes baissent les subventions des MJC, source MJC de France mai 2025). Ils témoignent d'une volonté politique forte qui, lorsqu'elle s'exprime, mérite d'être saluée et accompagnée. C'est tout l'enjeu de la démarche initiée par les associations toulousaines autour du Livre Blanc qui, au-delà de sauver des budgets, **vise à sauver une ambition culturelle et citoyenne pour Toulouse**. Une ambition à laquelle des milliers d'habitants et habitantes nous demandent avec force de ne pas renoncer.

CONTRIBUTIONS À LA RÉFLEXION

Les associations ont souhaité que figure dans le Livre Blanc un espace d'expression que pouvaient investir des "grands témoins" de leur travail dans les quartiers et auprès des habitants et habitantes : membres des équipes bénévoles ou professionnelles, partenaires d'actions ou de projets, simples sympathisant·es. Leurs 8 regards bienveillants, parfois militants, mais toujours réfléchis et argumentés, contribuent à élargir et enrichir la réflexion que les associations proposent de mettre en débat lors de l'élection municipale.

ÊTRE CITOYEN, FAIRE ASSOCIATION

par Denise Calamy et Fabienne Castagné, déléguées du Collectif Job

Être citoyen, c'est être là, à l'écoute, c'est avoir une idée, une envie, un avis.

La vie associative développe la culture de proximité, ce facteur est essentiel pour se comprendre et partager nos ressemblances comme nos différences. C'est en comprenant l'autre que l'on s'ouvre et que l'on devient acteur de la société. Quand je comprends mon environnement, je peux accompagner, aider, créer et participer à la vie socio-culturelle de mon quartier. Notre culture doit être populaire, s'adresser à tous, elle est le maillon de la démocratie locale et un levier essentiel de cohésion sociale. Si les espaces d'expression citoyenne, de rencontre et de partage existent c'est parce que nos quartiers le demandent. Quand ils sont absents des quartiers, les tensions sociales explosent.

Par la diversité des projets culturels portés par le monde associatif, notre société s'apaise et vit en harmonie. Nous avons besoin de communiquer, de construire, de partager, c'est le ciment de notre société et du bien vivre ensemble. C'est en créant ces espaces d'échanges et de création que les habitants se sentent intégrés, reconnus dans leur quartier et qu'ils peuvent apporter leur contribution à la vie locale. Nos associations sont ainsi là, pour concrétiser et soutenir ces besoins humains de façon inconditionnelle.

Faire association entre citoyens est l'acte fondamental de la Démocratie.

Le Collectif Job est une association issue de cette démarche citoyenne du Faire Ensemble. En unissant plusieurs énergies associatives (syndicale, de quartier et culturelle...) pour la sauvegarde du bâtiment de l'ancienne usine papetière Job et en impulsant la nécessité de le reconstruire en lieu culturel, destiné aux habitants, le collectif fait œuvre citoyenne. Le Collectif Job est un exemple concret d'éducation populaire, ses membres contribuent à la diffusion de la culture populaire au travers de projets communs et en phase avec l'évolution de notre monde.

Ce maillage associatif contribue à la diffusion des savoirs et à la possibilité d'agir pour faire mieux. Pour les 13 associations adhérentes au Collectif Job, être ensemble aujourd'hui, c'est refuser l'individuation de chaque association. En participant au Collectif Job, ces associations élaborent des projets pour le quartier et tous les Toulousains, dans un lien de solidarité, de complémentarité et de partage. Elles bâtissent en commun l'avenir du territoire. De cette expression citoyenne émergent des valeurs. Si ces valeurs sont entendues, écoutées, nous pouvons alors construire avec les élus une vraie démocratie fructueuse et républicaine. L'Éducation Populaire et La Vie associative sont le terreau de la Citoyenneté et du Vivre Ensemble.

LES ASSOCIATIONS, ENTRE OASIS DE FRATERNITÉ ET ZONES À DÉFENDRE

par Bertrand Boillot, directeur de la MJC Roguet

Quel enseignement majeur peut être tiré de l'enquête réalisée auprès des publics que touchent les associations (adhérents et sympathisants) ?

Au-delà du catalogue d'activités et de services rendus à la population, que plébiscitent sans surprise les personnes interrogées et qui constitue la face la plus visible de l'offre associative sur les territoires, il existe une partie plus qualitative et moins quantifiable qui, du point de vue des signataires du Livre Blanc, constitue l'enjeu-clé de la relation partenariale avec la collectivité : **l'apport inestimable des associations au bon fonctionnement de la démocratie locale grâce au lien de proximité tissé avec les habitants.**

La thématique du lien social et plus généralement de « la rencontre entre les cultures et les générations » est un marqueur fort des projets des associations et des actions que chacune mène concrètement sur le terrain. Source d'inspiration d'une programmation extrêmement variée (des ateliers de pratique artistique à l'organisation de la fête de quartier, en passant par des accueils loisirs pour les enfants, des accompagnements de projets de jeunes, des prêts de salles pour des réunions ou des répétitions...), elle nourrit une ambition commune à l'ensemble des signataires du Livre Blanc : **donner accès aux habitants à des espaces et des outils d'expression, culturelle autant que citoyenne.**

De l'avis de tous, la collectivité doit s'engager pour garantir le principe d'un accès inconditionnel à ces espaces, au motif que si la puissance publique ne donne pas à tous les habitants les moyens de s'exprimer, ne s'exprimeront que ceux qui ont les moyens. Nul besoin de s'interroger sur les conséquences d'un renoncement, qui sont parfaitement connues et documentées : des attitudes de repli identitaire et de victimisation, l'enfermement dans des logiques de confrontation et d'affrontement avec les symboles de l'autorité, la violence érigée en contre-culture. Et inexorablement un délitement du lien social dans les quartiers et la relégation de populations pudiquement considérées comme « éloignées » de la culture et de la citoyenneté dans les diagnostics de territoire.

Les associations sont particulièrement légitimes pour animer des espaces d'expression culturelle et citoyenne, du fait de leur mode d'interaction spécifique avec les habitants, qui se distingue des formes plus institutionnelles d'intervention sociale que développent les collectivités. Leur valeur ajoutée tient à une chose essentielle : **à la médiation qu'elles sont capables d'instaurer avec leurs publics.** La parole est libre, elle s'exprime sans filtre mais dans un cadre éthique dont les associations se portent garantes, défini par leurs statuts et la référence claire aux valeurs de laïcité qui constituent l'ADN de leur projet.

Si la parole est engagée, elle est aussi engageante. **Le « pouvoir de dire » a pour prolongement logique un « pouvoir d'agir »** que les équipes bénévoles et professionnelles s'efforcent de soutenir et d'accompagner sous toutes leurs formes : le spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre, le séjour solidaire du club ados, la première scène du groupe de musiciens amateurs à la fête de quartier, le film réalisé par les collégiens de l'accompagnement scolaire et leurs parents, la co-production d'un événement militant à l'initiative d'un groupe de séniors, la carte blanche donnée à un jeune volontaire en service civique...

Autant d'occasions données aux habitants, par des chemins détournés qu'ils choisissent librement, de relever le défi citoyen pour lequel milite l'éducation populaire : **celui de se penser comme des acteurs, par principe légitimes et compétents pour intervenir dans la vie de la cité**, qui entendent peser sur les décisions qui les concernent.

Ce n'est pas un hasard si les associations se montrent autant mobilisées sur la question de l'expression culturelle et citoyenne des habitants et si investies dans ces formes d'accompagnement « de la parole aux actes ». Pas un hasard non plus si elles attendent reconnaissance et soutien de la collectivité pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, constitutive d'un enjeu de démocratie locale qui résonne particulièrement dans l'actualité récente.

L'importance donnée à cette mission dans le cadre des conventionnements futurs figure comme le point de rencontre obligée avec les collectivités, toutes confrontées aux mêmes menaces sur la cohésion sociale dans les quartiers, toutes intéressées à promouvoir comme antidote des formes renouvelées de participation citoyenne des habitants.

Les associations constituent les espaces intermédiaires dont les études sociologiques soulignent le caractère essentiel dans le contexte d'une société fracturée et polarisée. Des espaces « tiers » qui ne sont ni les entre-soi familiaux, amicaux, professionnels, qui rythment le quotidien du plus grand nombre, ni les face-à-face avec les autorités, les administrations, les institutions, auxquels le plus grand nombre tente de se soustraire. Des lieux de participation volontaire dans lesquels peuvent se croiser des populations diverses et se croiser leurs regards divers sur le monde, que le philosophe Edgar Morin décrit comme des **“oasis de fraternité”**.

Ceci est l'exacte description d'une salle d'activité associative où se retrouvent des adhérents pour un atelier de danse, de théâtre ou de poterie. Une salle « sas sur le monde » dans laquelle peuvent aussi, dans l'intimité des ateliers de création artistique, se penser et se rêver des « autres mondes ». Selon le metteur en scène Peter Brook, cette magie opère dans des « espaces vides », que les acteurs ont liberté de remplir avec leurs questionnements, leurs intuitions, leurs émotions... dans un autre rapport à la culture que celui didactique qui est la marque des institutions.

La reconnaissance formelle par la collectivité des associations comme des espaces intermédiaires indispensables au bon fonctionnement de la démocratie locale **est indissociable de leur reconnaissance comme espaces autonomes**, disposant d'une liberté de création et de programmation. Ce type de lieu fonctionne par définition selon des logiques ascendantes et non descendantes : leur raison d'être est de faire remonter aux élus municipaux des informations pertinentes sur les réalités de vie des habitants et les sujets qu'ils souhaitent mettre en débat, pas de justifier l'orientation et le contenu d'une politique publique.

Le processus engagé implique **l'acceptation par la collectivité des risques inhérents à la démarche de conventionnement et au principe des libertés associatives** : celui d'une absence de contrôle opérationnel sur les actions engagées par les associations, mais également celui de la dissonance entre l'expression des habitants et la communication de la collectivité, avec à la clé de possibles tensions et controverses. Ils doivent être appréciés à leur juste mesure et assumés comme consubstantiels à la démocratie participative.

La magie de Peter Brook opérera-t-elle de la même façon auprès des futurs élus toulousains ? Sauront-ils se saisir de l'opportunité de capitaliser dans leur projet sur le **“supplément d'âme démocratique”** qu'apportent les associations lorsqu'elles sont en capacité de déployer leurs savoir-faire ? Sur ce point crucial, l'objectif d'une prochaine rencontre avec les candidats à l'élection municipale sera de vérifier la possibilité de s'accorder sur un diagnostic commun en 4 points :

- 1. La place singulière dévolue aux associations dans le fonctionnement de la démocratie locale**, à l'articulation de l'espace privé et de l'espace public, dans un contexte de menaces croissantes sur la cohésion sociale
- 2. L'expertise des associations d'éducation populaire dans un rôle d'intermédiation avec les habitants**, leur capacité à faire émerger une parole citoyenne légitime qui participe au renforcement du lien social dans les quartiers
- 3. L'ambition partagée d'une politique publique co-construite avec les associations** qui lie démocratie locale et participative, avec l'objectif de faciliter l'accès des habitants à des espaces d'expression culturelle et citoyenne
- 4. Le principe d'un conventionnement spécifique du dispositif**, dans lequel sont précisés les objectifs soumis à évaluation et les moyens à l'appui de la mission, notamment ceux permettant l'intervention de professionnels de l'animation et de la médiation

LES JEUNES ONT-ILS BESOIN D'ASSOCIATIONS DANS TOULOUSE ?

par Véronique Bordes, enseignante chercheure en sciences de l'éducation à
l'Université Jean Jaurès de Toulouse

Mais à quoi peut bien servir une association dans une ville ?

L'existence même des associations dans notre société est en lien avec l'histoire de France. Le débat a souvent porté sur la question de la liberté d'association qui finalement deviendra un droit constitutionnel reconnu par les traités internationaux. La période des Trente Glorieuses va ouvrir la voie à l'existence d'un milieu associatif riche et en constante évolution. En 2025, l'INJEP fait état de 1,5 à 1,6 million d'associations actives en France dont 165 000 à 170 000 en Occitanie.

Les associations sont depuis toujours des espaces intermédiaires entre la vie professionnelle et le quotidien des personnes qui s'y retrouvent pour se rencontrer, échanger, expérimenter et peut-être simplement vivre l'expérience du collectif en prenant le temps que les sociétés modernes ont tendance à confisquer. La Fonda¹ soutient que la vie associative est essentielle au progrès de la société et à la construction d'une société inclusive et durable. Travailler au plus près des citoyens et des territoires permet aux associations de développer des dispositifs et des activités de participation, facilitant des expériences collectives de rencontres sociales et une entrée dans des parcours d'engagement citoyen.

Est-ce que les jeunes ont vraiment besoin des associations ?

De façon général, les associations ont pour mission de préparer les jeunes à leurs responsabilités futures en tant que citoyens utiles et productifs, promouvoir l'esprit de solidarité entre les jeunes et organiser des activités de développement communautaires, faire participer les jeunes aux activités communautaires.

Si dans les années 1950 l'État pose la reconnaissance politique d'un groupe social "la jeunesse" avec des besoins spécifiques et la possibilité d'expérimenter et de découvrir la vie avant de devenir des adultes, les années 1980 vont orienter la prise en charge de la jeunesse vers l'idée d'une régulation sociale et d'une nécessité d'encadrement.

Les jeunes vont devenir un enjeu politique. La diversité des jeunes apparaît progressivement dans la société avec la nécessité d'encadrer, de surveiller, d'orienter dans un projet de société pensé par les adultes. Très vite, on va demander aux jeunes de participer, de s'engager dans des formes de reproduction de la société. L'instrumentalisation des jeunes est en marche.

Les années 2000 vont apporter un vent de citoyenneté dont la définition n'est pas toujours neutre. Les jeunes se retrouvent donc au cœur de polémiques, d'enjeux sociaux et politiques, cherchant désespérément comment construire leur propre identité et leur place dans une société qui les positionne comme bouc émissaire.

Pourtant, le temps de la jeunesse ne peut être posé comme un temps de citoyens en devenir. Dans notre société qui s'est rapidement modernisée les jeunes se retrouvent au cœur de jeux d'instrumentalisations.

Mais, le milieu associatif est là pour accompagner les jeunes dans leurs diversités, prenant en compte les besoins individuels au sein d'actions collectives, ouvrant la possibilité à chacun de devenir un citoyen éclairé, agissant dans la cité.

Que font donc les associations pour les jeunes ?

Malgré les orientations diverses et variées que certains souhaiteraient donner aux associations, elles sont là pour accompagner les jeunes vers une conscientisation des jeux institutionnels pour pouvoir devenir des acteurs éclairés.

Reprendons les niveaux de conscientisation que nous propose Humber² :

- La conscience soumise : n'entraîne qu'un sentiment d'impuissance.
- La conscience pré-critique : nous conduit à mettre des mots sur les choses et à nous situer dans les rapports sociaux.
- La conscience critique intégratrice : nous pousse à vouloir faire bouger les choses mais sans pour autant être prêt à tout remettre en cause.
- La conscience critique libératrice : nous fait constater qu'agir dans le cadre ne suffit pas, et nous pousse à agir collectivement pour changer le cadre.

Ces quatre niveaux de conscientisation peuvent être pensés comme un guide dans l'accompagnement associatif des jeunes. Passer de la conscience soumise à la conscience libératrice montre le chemin d'accompagnement que suivent les jeunes dans les associations.

La jeunesse est le temps durant lequel nous allons construire notre identité en passant par des essais, des erreurs, des expériences, des temps de déviance qui vont progressivement nous amener à tester, comprendre, intégrer les lois, les codes, les règles, les attendus de la société dans laquelle nous grandissons. Les associations sont là, dès le plus jeune âge pour nous accompagner à passer d'un sentiment d'impuissance que nous pouvons ressentir en nous demandant finalement qui nous sommes, à la possibilité d'agir collectivement. En étant accueillis dans des espaces hors du temps scolaire, en pratiquant des activités sportives ou culturelles accessibles au plus grand nombre, en rencontrant des professionnels et des bénévoles passionnés qui donnent du temps pour accompagner, les jeunes trouvent dans les associations la possibilité de devenir le citoyen qu'ils souhaitent et non l'acteur d'orientations politiques sous tendus par des volontés de contrôle. En participant, les jeunes vont s'inscrire dans des trajectoires qui vont leur permettre de développer des processus d'engagement. Le milieu associatif est fait pour ça. Il n'est soumis à aucun programme, il évolue librement dans le respect des libertés des autres, pour contribuer à la mise en œuvre d'une société dans laquelle l'ordre social peut être recomposé. Pour cela, les citoyens doivent être des acteurs éclairés. Les associations sont là pour ça. Elles permettent à une démocratie de trouver un équilibre en acceptant le débat, le conflit constructif qui produit les évolutions indispensables pour faire société.

Les associations au cœur de l'équilibre démocratique

Faire disparaître les associations, quelques soient leurs spécificités, c'est sans doute la possibilité pour certains de reprendre du pouvoir, mais c'est surtout pour le collectif une perte de démocratie.

Soutenir le milieu associatif, quelques soient ses spécificités, c'est permettre à une société de vivre, d'évoluer avec tous ses citoyens.

Les associations n'existent pas par hasard au sein de la société française. L'histoire même de la formulation de ces espaces particuliers montre combien il est primordial pour chaque citoyen de pouvoir "s'associer", combien il est indispensable à une société d'avoir des associations, combien enfin faire société passe par l'association de ses citoyens au sein d'espaces associatifs.

² Humbert C. 1976. Conscientisation : expériences, positions dialectiques et perspectives. IDOC- France – L'harmattan.

LES DROITS CULTURELS AU CŒUR DU PROJET DES ASSOCIATIONS TOULOUSAINES

par Laura Barizza, doctorante en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Jean Jaurès de Toulouse

L'héritage des politiques culturelles menées par Malraux nous amène à considérer la culture comme une offre, comme une rencontre organisée entre des lieux, des œuvres, une programmation et des publics. La démocratisation culturelle est centrée sur l'accès du plus grand nombre aux œuvres considérées comme légitimes³ (Liot, 2018), et l'action associative est considérée comme un relai de médiation et de diffusion. Dans ce contexte, les droits culturels proposent un déplacement décisif : il ne s'agit plus seulement de penser la culture comme un ensemble de biens à rendre accessibles, mais de considérer l'agentivité des individus et des groupes, capables de s'exprimer, de transmettre et de faire émerger des dynamiques culturelles porteuses de sens à l'échelle d'un territoire.

La Déclaration des Droits Culturels⁴ propose une approche différente, fondée sur les principes de libération, de dignité, d'autonomie et d'émancipation. Elle insiste également sur la valorisation de la diversité culturelle, le devoir de protection des droits culturels de chacun et chacune, les principes d'éducation et de capabilité, ainsi que sur la transversalité de la culture. Cette dernière suppose de ne plus concevoir la culture comme un domaine isolé, confiné aux institutions culturelles, mais comme un espace vivant, transversal et ancré dans le quotidien des individus.

En France, la reconnaissance des droits culturels s'amorce véritablement à partir de 2015, avec leur inscription dans plusieurs textes législatifs tels que la loi NOTRe⁵ du 7 août 2015, qui introduit les droits culturels dans les compétences des collectivités territoriales.

Les associations socioculturelles toulousaines s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation de la diversité culturelle, à distance d'une approche réduite à la seule culture légitimée par les élites. Héritières de l'éducation populaire et porteuses de ses principes, elles défendent l'idée d'une éducation tout au long de la vie, qui se construit aussi hors de l'institution scolaire, et soutiennent l'émancipation ainsi que la reconnaissance des parcours de chacun·e. Dans cette perspective, l'éducation populaire vise à renforcer la citoyenneté, à encourager les interactions et à lutter contre l'exclusion des publics les plus précaires.

Ainsi, les associations socioculturelles toulousaines ne se donnent pas uniquement pour objectif de rendre la culture accessible : elles reconnaissent chaque personne comme sujet de culture, porteuse de valeurs, de pratiques et d'expressions légitimes. Dans cette perspective, chacun·e a le droit de participer à la vie culturelle, de contribuer à la production de culture, et d'être reconnu·e dans ses références, ses savoirs et ses pratiques.

L'action associative est un mode de production culturelle à part entière, situé, relationnel, et profondément politique. L'enjeu des droits culturels consiste ainsi à dépasser la conception d'une culture nationale unifiée, légitimée par les élites, pour partir de l'individualité de chacun et nourrir une culture commune à l'humanité. L'objectif n'est pas d'encourager un repli identitaire ou communautaire, mais de reconnaître la pluralité des cultures et de permettre leur interaction réciproque. Cette reconnaissance ouvre la voie à une co-construction entre professionnels et habitants, en vue d'élaborer des offres culturelles partagées, inclusives et respectueuses des identités de chacun.

³ Liot, F. (2018). Droits culturels : Vers une nouvelle définition des politiques publiques de la culture ? Cahiers de la LCD, HS1, 52-61. <https://doi.org/10.3917/clcd.hs01.0052>

⁴ Groupe de Fribourg. (2007, 7 mai). Déclaration de Fribourg sur les droits culturels. DroitsCulturels.org. Disponible sur <https://droitsculturels.org/declaration-de-fribourg/>

⁵ Nouvelle Organisation Territoriale de la République

En ce sens, les associations socioculturelles toulousaines s'engagent pour :

- Garantir à chacun·e la possibilité de participer pleinement à la vie culturelle, non seulement en tant que consommateur·rice, mais également comme créateur·trice, acteur·trice et décideur·euses. Participer ne se limite pas à fréquenter des lieux culturels, mais implique la capacité de produire, partager et transmettre la culture. Participer à la vie culturelle, c'est aussi créer. Les droits culturels, c'est la possibilité de redonner du pouvoir de création aux citoyens.
- Le respect et la valorisation de la diversité culturelle. Les droits culturels reposent sur la reconnaissance de la diversité des cultures comme richesse collective. Au sein des associations, la culture ne se réduit pas à la « grande culture » institutionnelle : elle englobe les langues, origines, croyances, pratiques quotidiennes et modes de vie de chacun·e. Chaque individu doit pouvoir exister et s'exprimer culturellement sans être jugé, marginalisé ou invisibilisé. Cet enjeu implique une éthique du respect mutuel, de l'écoute et du vivre-ensemble, fondée sur la reconnaissance de la pluralité.
- La protection des pratiques, expressions et patrimoines fragiles ou menacés. Il s'agit notamment de défendre les initiatives culturelles minoritaires ou non marchandes, de lutter contre les discriminations, et de garantir la sécurité et la dignité des personnes dans les activités culturelles. Cette protection s'étend aussi aux groupes vulnérables ou minoritaires, dont les expressions culturelles doivent être reconnues et soutenues.
- Une gouvernance culturelle partagée. Celle-ci doit offrir un cadre garantissant l'humanité commune, favoriser une réflexivité éthique permanente sur les actions menées, et reconnaître la légitimité des désaccords comme partie intégrante du débat culturel.
- L'émancipation des individus : L'éducation constitue un pilier central des droits culturels. L'accès à la connaissance, à la formation et à l'expérience culturelle permet l'émancipation et la participation éclairée à la vie culturelle. Sans ces conditions, la culture risque de demeurer réservée à une minorité. La mise en œuvre des droits culturels permet à chaque individu de se référer aux milieux culturels de son choix avec le savoir, les ressources et les responsabilités associées.

Les associations socioculturelles toulousaines s'inscrivent ainsi dans une démarche en faveur des droits culturels, étroitement articulée aux principes de l'éducation populaire. Elles défendent une conception ouverte et plurielle de la culture, qui ne se laisse pas réduire à un cadrage par appels à projets, à une logique de marchandisation ou à une définition unique et fermée du "culturel". À ce titre, elles revendiquent une liberté d'action et de moyens afin d'accompagner les personnes vers le développement de pratiques culturelles qui font sens pour elles, en partant de leurs expériences, de leurs aspirations et de leurs parcours.

ÇA NE TIEN T PLUS

par Hervé Guégan, président du Mouvement Associatif Occitanie

En 2007, notre réseau lançait une campagne de communication nationale intitulée “Que serait la vie sans les associations ?”. Force est de constater que près de 20 ans plus tard, ce slogan est toujours d’actualité et n’a pas permis de transformer l’essai et donner de véritables moyens d’agir aux associations.

Au-delà de la crise budgétaire actuelle qui touche l’ensemble du monde associatif, et ce quel que soit le territoire ou le secteur d’activité, une transformation profonde de nos manières d’agir est à l’œuvre.

Depuis des décennies, les associations incarnent une manière d’agir singulière alliant initiative citoyenne, démocratie citoyenne, gestion désintéressée et efficacité économique, le tout dans l’intérêt général des habitant.es. Elles sont le ciment invisible de nos villes et de nos villages, le lieu où se nouent les solidarités, où s’inventent les réponses aux crises sociales, où se vit la démocratie au quotidien. À Toulouse, comme dans toute l’Occitanie, **1 habitant sur 2** est membre d’une association, et **1 sur 4** s’y engage bénévolement. Pourtant, aujourd’hui, ce modèle est en souffrance face aux évolutions tant budgétaires que relationnelles des acteurs publics qui remplacent la confiance par la défiance, le partenariat par la commande publique, et la subvention par l’appel d’offres.

La courbe est sans appel : en vingt ans, la part des subventions publiques dans le budget des associations a chuté de **41 %**, passant de 34 % à 20 % (CESE, 2024). Les subventions pluriannuelles, qui offraient aux associations une visibilité essentielle pour planifier leurs actions, sont progressivement remplacées par des **financements ponctuels** – appels à projets, marchés publics –, qui les précarisent et les mettent en concurrence les unes contre les autres.

Pire que la baisse des financements, c’est **la transformation radicale de la relation entre les pouvoirs publics et les associations** qui menace leur raison d’être. Fini le temps où les collectivités faisaient confiance aux associations de terrain pour identifier les besoins et y répondre. Place désormais à une logique de **marché** : les associations ne sont plus considérées comme des partenaires, mais comme des prestataires de services, soumises à des cahiers des charges rigides et à une concurrence artificielle.

Conséquence directe de cette évolution de la relation mais aussi des difficultés croissantes (techniques, administratives, économiques ou financières) que rencontrent les associations employeuses notamment : **le bénévolat de gouvernance s’effondre** contrairement au bénévolat de terrain qui progresse. Les postes de bénévoles dirigeants n’attirent plus les foules au regard de la complexité et des difficultés à venir pour des bénévoles qui sont de plus en plus plongé.es dans la gestion du quotidien que dans la réalisation du projet social et politique de l’association.

Confrontées à l’assèchement des subventions, les associations sont poussées à se tourner vers la fameuse “diversification des ressources” (mécénat, dons, ventes de prestations...). Mais cette augmentation des financements privés n’est pas sans risque. D’abord car elle expose potentiellement les structures à une **requalification fiscale** si leurs activités sont jugées trop proches du marché, entraînant ainsi la perte de leur statut d’intérêt général. Mais aussi car elles peuvent se détourner de leur mission et de leurs publics cibles qui, à force d’augmentation de leurs contributions et tarifs, pourraient ne plus adhérer et contribuer au projet social de l’association.

Les associations ne sont pas de simples pourvoyeuses de services. Elles sont des **corps intermédiaires** essentiels entre les institutions et les citoyen·nes, des lieux où se construit la démocratie au quotidien. Leur affaiblissement a des conséquences directes sur la vie locale :

- **Appauvrissement du débat démocratique** : Qui portera la parole des habitant·es des quartiers populaires si les associations disparaissent ?

- **Perte de l'initiative citoyenne** : Les projets associatifs naissent souvent d'une identification fine des besoins par les habitant·es eux·elles-mêmes. Avec la commande publique, ce sont les institutions qui définissent les priorités, **désamorçant la capacité d'innovation sociale** des associations.

- **Désengagement des citoyen·nes** : Si les associations deviennent de simples exécutantes, les bénévoles et les habitant·es perdent le sens de leur engagement affaiblissant encore notre capacité à s'engager.

Le 11 octobre 2025, le secteur associatif s'est mobilisé massivement pour dire « **ça ne tient plus** ». Les alertes se multiplient depuis des années – tribunes, lettres ouvertes, rapports –, mais aucune réponse concrète n'a été apportée. *“Les associations ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire”* rappellent les organisateur·rices de la mobilisation. *“Nous demandons un sursaut politique : des actes de confiance, de reconnaissance, et des propositions concrètes pour préserver notre capacité d'action.”*

Pour rappel, la crise budgétaire 2025 a laissé des traces très concrètes mettant en difficulté de nombreuses associations du fait notamment des baisses de financement mais aussi de conventionnements très tardifs. Résultat ? **31 % des associations employeuses** n'ont plus que trois mois de trésorerie maximum, et **69 %** déclarent des fonds propres fragiles ou inexistant (ORVA, 2025). Les retards de paiement, qui peuvent atteindre **six à neuf mois**, rendent parfois très difficile la mise en œuvre des actions financées et mettent en jeu la survie de l'association. A titre de témoignage, le nombre de procédures collectives a explosé en Occitanie passant de 649 en 2022 à **1 052 en 2025** avec notamment **462 liquidations** – un record historique (BODACC). Les associations culturelles et environnementales, les crèches associatives, les centres sociaux, les structures de jeunesse sont parmi celles qui ont été les plus impactées sans oublier le secteur du sport et même le social et le médico-social.

À Toulouse, l'urgence est la même. Les associations locales, qu'elles œuvrent dans le social, la culture, le sport ou l'environnement, **ne demandent pas l'aumône**. Elles réclament **un retour à un partenariat équilibré** avec les collectivités, fondé sur la confiance et l'intérêt général. *“Nous ne voulons pas de charité, mais de justice”* résume une militante. *“Nous sommes un pilier de la démocratie locale. Sans nous, qui fera le lien entre les habitant·es et les institutions ? Qui inventera les solutions de demain ?”*

Et demain ? La balle est désormais dans le camp des élu·es – nationaux et locaux. Les associations toulousaines et occitanes ne baisseront pas les bras. Elles continuent de se battre, de mutualiser leurs forces, d'innover malgré les difficultés, de créer des ponts entre les habitant·es de nos territoires. Mais pour combien de temps encore ?

Comme le disait Alexis de Tocqueville : *“Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère, le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là.”*

À Toulouse, comme ailleurs, le choix est clair : **soit on sauve ce modèle unique de solidarité et d'innovation sociale, soit on accepte de voir disparaître, une à une, les structures qui font vivre nos territoires et contribuent à alimenter notre modèle social et notre démocratie.**

UN ENJEU DES ÉLECTIONS MUNICIPALES : AIDER CETTE CULTURE QUI TRANSFORME ET MET EN RELATION !

par Éric Fourreau, auteur et fondateur des éditions de l'Attribut

Alors qu'artistes et monde culturel subissent les coupes budgétaires et essuient le discrédit de plus en plus visible de certaines élites et de décideurs sans cesse plus nombreux, l'activité artistique et plus largement culturelle continue de transformer la vie quotidienne des personnes. Des quartiers aux différents territoires urbains et ruraux, toujours plus diversifiée, elle les implique dans des projets participatifs, prend en compte leurs droits culturels et leurs multiples identités : ici un orchestre de jeunes aux origines bigarrées, là un spectacle d'amateurs aux profils hétéroclites, ici encore une œuvre collective plastique qui embrase toute une commune – les exemples sont infinis. Cette activité foisonnante, souvent à bas bruit, mérite d'être valorisée.

Prendre soin des acteurs culturels

Il est nécessaire de déplier toute l'épaisseur de ces initiatives, raconter comment elles prennent soin de celles et ceux qui habitent un territoire. Que deviendrait cette personne isolée si elle ne pouvait lire la presse quotidienne ou emprunter des livres à la bibliothèque de son quartier ? Comment évoluerait ce même s'il n'avait pas l'opportunité d'apprendre à jouer de son instrument préféré à l'école de musique du coin ? Par quelle alchimie cette pièce de théâtre participative a-t-elle placé sur une même scène des personnes à l'héritage et à la condition sociale si éloignés qu'elles n'auraient pu se rencontrer autrement ?

“La culture crée du lien social”. Cette ritournelle a tellement été scandée dans les politiques publiques qu'on en a oublié cette réalité profonde, que les droits culturels viennent pourtant nous rappeler : en plus de contribuer de façon essentielle à l'épanouissement de l'imaginaire de chacun et chacune, la culture reste une courroie privilégiée pour s'ouvrir à l'autre et nourrir la relation, une relation souvent durable, quel que soit le contexte dans lequel on évolue.

À une époque où le corps social tend de plus en plus à se déliter en un affrontement binaire sous forme de punchlines dans la sphère bien artificielle des médias (sociaux et traditionnels), comment redire aux pouvoirs publics la nécessité de miser sur une politique culturelle ambitieuse ? Donner de véritables moyens (financiers et humains) à une activité artistique et culturelle de proximité, ce n'est pas seulement alimenter un monde professionnel et associatif, certes sous perfusion et qui en a grandement besoin, c'est aussi répondre à cette urgence : faire société, faire collectif, reprendre goût à l’“être ensemble” en cette période où le repli sur soi, tant identitaire que privatif, gagne chaque jour plus de terrain.

Prendre soin des artistes, des actrices et acteurs culturels, des personnes engagées dans l'action culturelle et l'éducation populaire, voilà une priorité qui devrait figurer dans tous les programmes à l'approche des élections municipales. Une façon de repousser la vague brune qui se profile et de redonner du sens à notre vie collective.

Changement d'ère

Or la suppression en 2025 de 73% des subventions attribuées aux structures artistiques et culturelles et aux associations, annoncée par la Région Pays-de-la-Loire, ne fut malheureusement que la face visible d'un changement d'ère qui est à l'œuvre depuis une à deux décennies.

C'est flagrant au niveau mondial avec la montée en puissance de l'idéologie libertarienne relayée par les régimes illibéraux et d'extrême droite : en plus du rejet de "l'étranger" et du "wokisme" comme matrice d'un projet de société, cette pensée a pour pierre angulaire l'abolition de toute régulation publique pour donner les clés de la maison au marché. Si Robert Nozick et Murray Rothbard en sont les principaux idéologues (avec Milton Friedman comme "parrain"), Elon Musk en est le partisan le plus célèbre.

C'est plus latent au niveau national mais l'idéologie, avec d'autres ramifications, progresse avec parfois une frontière entre la pensée d'extrême droite et la dérégulation du marché, parfois pas. Au prix d'une stratégie efficace de propagation, Bolloré assume le fait, à travers son empire médiatico-éditorialiste, d'articuler les deux pôles. Et s'emploie à le mettre en œuvre marches forcées.

Dans ce contexte idéologique nébuleux qui, pour le dire vite, vise deux cibles, le "wokisme" au niveau sociétal et l'intervention régulatrice de l'État et des pouvoirs publics au niveau économique, le terrain est propice pour les discours décomplexés et, plus grave, pour les actions de même nature, comme celle menée sans concertation par l'élue des Pays-de-la-Loire. Le discours justificatif qu'elle a employé ("monopole intouchable de la culture, dans la main d'associations très politisées") parle de lui-même.

C'est donc bel et bien à un changement d'ère auquel nous assistons. Et l'analyse doit bien sûr être le terreau des actions de résistance.

FAUT-IL FAIRE TAIRE LES IMBÉCILES ?

par Pascal Castello, membre du Conseil d'Administration de la MJC des Ponts Jumeaux,
de Arc en Ciel Théâtre et du Collectif La Volte

Je le sais, la question n'est pas parfaite. On est toujours l'imbécile de quelqu'un. Puis c'est quoi un imbécile ? Et bien évidemment qu'on ne veut pas faire taire les gens. Mais c'est bien sous cette formulation que cette question m'agite. Car si je suis honnête avec moi-même, il y a bien des prises de positions, des expressions qui m'importunent. Parfois elles me contrarient, me gênent un instant. Parfois elles soulèvent en moi un puissant désaccord.

L'éduc pop, c'est des outils ?

Si la question, me porte, je l'apporte. L'éducation populaire regorge de méthodes créées pour se questionner sincèrement, en prenant en compte les expériences et les idées de chaque personne de la même manière : théâtre forum, porteur de paroles, conférence populaire, grodébat, jeux de positionnements, pensees-écoutes, controverse publique...

Confrontée à l'intelligence collective, la question se spécifie, se précise : Comment s'écouter vraiment ? Comment parler à mes voisins ? Y a-t-il des opinions non acceptables ? Faire taire donne-t-il de la puissance au propos interdit ? Comment se protéger des propos discriminants ? Comment faire en sorte que certaines opinions violentes et discriminantes ne soient pas dominantes dans les médias et sur les réseaux ? Comment faire société avec des personnes avec qui je ne suis pas d'accord ?

Alors faire le l'éduc pop c'est utiliser des outils ? Ça ne suffit pas. Et ce n'est pas toujours nécessaire. Bien sûr, questionner des voisin·es, des habitant·es, des adhérent·es, ça ne s'improvise pas. Il faut choisir une question qui s'adresse à un maximum de personnes, être vigilant·e à ce que la question ne sous entende pas une réponse souhaitée (faut-il manger bio et local ?), prévoir les conditions pour faciliter la légitimité à répondre, penser les différentes manières possibles pour répondre à une question (parler, écrire, dessiner, jouer, se déplacer, danser, chanter...). Et surtout être prêt·e à changer son avis sans changer d'avis. Je veux dire être impacté par ce que vit l'autre, ce qu'il voit, ce qu'il comprend, sans pour autant se renier.

Le plus important est probablement la volonté profonde de s'interroger, de rechercher avec les autres, en égalité, les conditions de la coexistence. Les outils et les méthodes, issues des tâtonnements face aux précautions précitées, sont précieux. Mais ce ne sont pas des formules magiques. Ils s'inscrivent dans une démarche de long terme, ancrée dans un secteur, ancrée dans des questions propres aux personnes concernées. Utilisés en "one shot", ils peuvent donner l'illusion d'une prise en compte des personnes qui risque de faire douter des actions collectives.

Une exigence démocratique

Loin d'un label applicable aux zones de la planète sur lesquelles sont organisées des élections, la vie en démocratie demande un travail perpétuel de remise en question des inégalités, de lutte contre les dominations, de valorisation des contres pouvoirs. Les associations sont un élément essentiel de ce travail de fourmis. Elles œuvrent pour que les personnes se rencontrent et s'écoutent, pour qu'elles construisent collectivement des actions qui aiguisent leur sentiment de légitimité à s'occuper des questions qui les concernent. Les associations sont des laboratoires d'ingénierie démocratique absolument nécessaires aux équilibres de pouvoirs.

Vers une répartition concertée du soutien public aux association ?

Pour assurer les missions précitées, l'éducation populaire menée dans les associations a besoin de temps pour rechercher, coopérer, stimuler sa créativité. Les attaques à ces besoins sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus fortes. Les financements publics des actions se réduisent, les associations sont mises en concurrence, les exigences de travail administratif et de contrôle s'accroissent. Pour que l'asphyxie des associations et de l'éducation populaire ne participe pas aux séismes démocratiques en cours, des modifications profondes sont nécessaires.

Une équipe municipale qui prendrait réellement en compte l'exigence démocratique devrait faire confiance aux associations pour participer à la répartition du financement public, une fois qu'il aurait bien sûr été largement augmenté. Des assemblées décisionnaires rassembleraient, pour un secteur géographique ou un secteur d'activité, les associations concernées, leurs salarié·es, leurs bénévoles, des usager·es, des habitant·es, des élue·es, des salarié·es des services municipaux, pour décider de manière coopérative des moyens attribués et de leur répartition. Les associations seraient ainsi amenées à combiner leurs forces plutôt qu'à se mettre en concurrence dans des appels à projets énergivores et précarisants.

Les financements suivraient des plans pluriannuels qui permettraient aux associations de se centrer sur leurs actions, sur leur cœur de métier, plutôt que de passer plus d'un tiers de leur temps à répondre aux exigences de contrôle administratif actuel.

L'évaluation des actions serait faite selon des méthodologies et des critères créées par l'assemblée elle-même. Cette évaluation devra être considérée comme une étape de travail, permettant de réajuster, de poursuivre la recherche coopérative, plutôt que comme une sanction ou un risque de perte des ressources. Favorisant le tâtonnement et l'expérimentation, certains des critères d'évaluation naîtront du déroulement des actions elles-mêmes. On pourrait imaginer qu'ils puissent comporter par exemple : le nombre de désaccords fertiles, le nombre de personnes ayant réussi à nommer ce qui leur est insupportable, le nombre de personnes ayant réussi à lutter contre ce qui leur est insupportable, le nombre de critiques reçue, le nombre de refus argumentés de participer, nombre de tentatives loupées, nombre de sourires et de rires...

Les assemblées de secteur de répartition du financement des associations seraient considérées par l'équipe municipale comme un potentiel lieu de cultivation du contre-pouvoir. En ce sens elle travaillerait à la possibilité d'une expression libre du désaccord.

Nous sommes actuellement à l'approche d'une élection, et je souhaite que les prochain·es élue·es gardent à l'esprit au long de leur mandat que les associations sont des lieux où c'est en citoyennant qu'on devient citoyen·es. Cela sera nécessaire à ce que les élections deviennent, ou demeurent, un moment important mais non central au sein d'une vie démocratique incroyablement riche.

² Humbert C. 1976. Conscientisation : expériences, positions dialectiques et perspectives. IDOC- France – L'harmattan.

UNE VOLONTÉ : QUE NOTRE VILLE SOIT INCLUSIVE

par la Ligue de l'Enseignement de Haute-Garonne

La ville inclusive se définit par la volonté d'accueillir toutes les personnes sur son territoire, y compris les publics fragilisés ou minoritaires. Cela signifie permettre à chacun-e de pouvoir profiter des espaces, infrastructures et services, et de pouvoir y agir, quels que soient son âge, son genre, son niveau de vie ou ses capacités physiques et cognitives.

Les associations socioculturelles, par leurs actions et leurs projets contribuent à une société plus inclusive, en offrant la possibilité, à un public le plus large possible, de participer à des espaces d'apprentissage, de pratiques culturelles, de rencontre, de loisirs, d'activités sportives...

Elles sont ainsi garantes d'une forme de cohésion sociale et contribuent largement au dynamisme de la cité.

Coordinateur ou acteur de Pôles Ressources Handicap, opérateur de séjours de vacances en inclusion, organisateur de séjours de répit pour les familles, gestionnaire d'Établissement ou de Service du Médico-Social, de centres sociaux, d'espaces de vie sociale ou bien encore de structures de tourisme adapté, le réseau de la Ligue de l'Enseignement est un vecteur de participation sociale pour tous les citoyens et les citoyennes y compris ceux qui vivent une situation de handicap, qu'elle soit temporaire ou permanente. Parce qu'elle défend l'idée que **Ce qui sert au handicap sert au plus grand nombre**, la Ligue de l'Enseignement innove chaque jour pour construire les outils inclusifs de demain. Pour une société qui se construit par tous et pour tous.

Un exemple d'innovation en matière de politique territoriale inclusive : l'exemple du quartier de Montaudran.

La Résidence d'habitat inclusif "Hip-Hope" sera livrée au printemps 2027 sur ce quartier en renouvellement urbain. Partie prenante du projet HIP HOPE dès les prémisses de la réflexion, la Ligue de l'Enseignement 31 a été retenue pour assurer la gestion du volet "vie sociale et partagée" de la résidence.

En vue de l'installation d'un espace de vie sociale au rez-de-chaussée de cette-même résidence, la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Garonne anime la vie du quartier de Montaudran, favorise la rencontre et le lien social, accompagne l'occupation positive de l'espace public dans une démarche inclusive. Ainsi, tous les évènements organisés dans ce cadre sont réfléchis pour être accessibles à chacun-e.

Par cet exemple, La Ligue de l'Enseignement de la Haute-Garonne interpelle les candidats à l'élection municipale afin de penser la ville, l'espace public et l'accompagnement des acteurs pour une réelle égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap dans la ville.

Faisons le pari qu'avec l'ensemble des acteurs socio-culturels et la volonté politique de la future équipe municipale, notre ville devienne LA référence, en France, en matière d'inclusion dans les 6 ans à venir.

ANNEXES

ANNEXE 1

Résultats et analyse des réponses au questionnaire en ligne

Les 1065 personnes ayant répondu au questionnaire sont majoritairement :

- 77.5% de femmes,
- 73.6% entre 26 et 65 ans, 6.4% moins de 26 ans, 20% plus de 65 ans,
- 62% d'actifs, 25% de retraité-es, 4% d'étudiant-es, 9% sans emploi
- 29.2% de cadres et professions assimilées, 17.7% d'employé-es, 9.4% de professions intermédiaires
- 93% de Toulousain-es

ACTIONS CULTURELLES

Bénéficier d'une offre diversifiée d'activités artistiques et culturelles / Est jugé essentiel à 84,2% et important à 15,7%.

Cela confirme ce que mettent en avant les associations : l'action culturelle est d'abord un mode d'action collective, un levier de citoyenneté et pas seulement une programmation de spectacles. Cela légitime la volonté d'une programmation ambitieuse et diversifiée (théâtre, musique, expositions, résidences, festivals...etc.) qui rythme et structure la vie de quartier dans les territoires.

Bénéficier d'une offre diversifiée d'activités de détente physique et mentale / Est jugé essentiel à 70,7% et important à 27,5%

Ou la démonstration d'une attente du public d'une prise en charge d'un bien-être global, au-delà d'une définition étroite de la culture. Les associations ont bien identifié ce besoin très fort autour de la santé physique et psychique dans la population et beaucoup investi ce créneau dans leurs programmations (pilates, gym douce, yoga, sophrologie, qi gong, relaxation, etc.). Cela rejoint les conclusions des études les plus récentes sur la fonction des centres socioculturels comme espaces de prévention.

Bénéficier d'une offre diversifiée d'activités sportives / Est jugé essentiel à 69,2% et important à 28%

Ce qui place symboliquement le sport quasiment au même niveau de nécessité que la culture. Cette attente est cohérente avec l'évolution des associations socioculturelles, qui combinent désormais arts, sport et loisirs comme un triptyque structurant de la vie locale qui a pour effet de renforcer la santé, le lien social et la mixité dans les territoires.

Avoir des espaces de qualité pour valoriser les pratiques amateurs / Est jugé essentiel à 65,3% et important à 32,6%

Ce qui traduit l'attente forte des habitants et habitantes pour des espaces qui permettent de faire, montrer et partager la culture. Et par ricochet, consacre les associations socioculturelles comme lieux de création et non de simple consommation. Un apport d'autant plus essentiel que les possibilités manquent à Toulouse d'accéder à des studios, salles de répétition, ateliers de théâtre, de danse ou de musique, qui offrent aux pratiquants et pratiquantes des conditions quasi professionnelles pour leurs projets.

Soutenir les artistes professionnel·les / Est jugé essentiel à 71,4% et important à 26%

Cela valide le positionnement des associations comme « scènes culturelles de proximité » : programmation, résidences, coproductions, diffusion d'artistes locaux ou en tournée, en lien avec les dispositifs nationaux (comme le Pass Culture) et les politiques de la ville. À Toulouse elles démontrent, à l'image d'associations repérées comme Dell'Arte (aujourd'hui disparue) ou La Grainerie, leur capacité à articuler création professionnelle, insertion, médiation et transformation des rapports sociaux dans les quartiers populaires.

Soutenir et valoriser les artistes et pratiques amateurs / Est jugé essentiel à 64,9% et important à 32,8%

Ce niveau de soutien du public valide l'approche originale de la culture dont se revendique l'éducation populaire, où la frontière entre public, amateur et professionnel devient plus poreuse (scènes ouvertes, accompagnement de groupes locaux, ateliers publics, etc.) mais également l'attente d'un continuum amateur-professionnel. Les associations se reconnaissent dans la logique de « tremplin » : ateliers de pratique, scènes ouvertes, studios d'enregistrement, expositions d'habitants et habitantes, projets participatifs où ils et elles deviennent auteurs et actrices de leurs propres œuvres et récits de quartier.

Valoriser le pluralisme culturel du territoire / Est jugé essentiel à 62,8% et important à 26,6%

Ce qui montre un attachement fort du public à la diversité des expressions, des origines, des esthétiques et des quartiers. Les études menées sur les droits culturels soulignent que les associations locales sont souvent en première ligne pour défendre la reconnaissance des cultures populaires auprès des pouvoirs publics. Dans les quartiers populaires toulousains, les actions menées par les associations permettent de faire émerger et de légitimer les cultures des habitants et habitantes, leurs histoires et leurs esthétiques (hip-hop, patrimoine d'immigration, mémoires de quartiers...).

Ces résultats montrent un quasi-consensus sur la question culturelle : autour de 90-100% des personnes répondantes jugent essentiels ou importants tous les registres de l'action culturelle (arts, sport, bien-être, soutien aux artistes avec des pratiques professionnelles comme amatrices, pluralisme) menée par les associations, ce qui les positionne clairement comme un socle de service public culturel et social de proximité. Les études existantes, notamment celles sur les MJC en France, confirment que ces structures sont des actrices centrales de démocratisation culturelle et de cohésion sociale, qui doivent être reconnues et soutenues comme telles par la collectivité.

Spécialiste de la question culturelle, le sociologue Fabrice Raffin livre dans une tribune publiée en 2024 dans le journal Le Monde un éclairage autour de la plus-value particulière que peuvent apporter les associations à une politique culturelle à une échelle locale comme nationale : celle de répondre à des attentes et de coller à des pratiques des habitants et habitantes en matière d'accès à la culture, qui bien que largement majoritaires dans la population, ne sont pas ou peu prises en compte par les institutions culturelles.

Une opposition présente dans la vision et le projet d'André Malraux qui affirmait que « si la culture existe, ce n'est pas du tout pour que les gens s'amusent ». Fabrice Raffin rappelle que les politiques de démocratisation culturelle menées en France se sont constituées historiquement sur une base intellectualiste qui valorise l'accès à la connaissance et à la « vérité » par les formes artistiques.

Sont citées à titre d'exemple les danses et musiques kpop que plébiscitent les jeunes, comme la country très en vogue dans la ruralité. Mais aussi les fanfares, chorales, pratiques théâtrales type cosplay ou plastiques type fan art, et toutes les pratiques numériques. Ces divers centres d'intérêt sont éminemment culturels du point de vue de l'éducation populaire non parce qu'ils donnent accès à des œuvres socialement valorisées par les institutions, mais parce qu'ils permettent une expérience « hors du commun », faite d'émotion, de plaisir et de fête.

Les associations se reconnaissent dans cette approche et conception de la culture que Fabrice Raffin qualifie de « dionysiaque », qui valorise la participation durant les moments culturels, par la danse, le chant, les cris, le faire. Une expérience à la fois physique et sensible de l'art, dont il souligne la singularité par rapport à celle bien différente, sous le signe de la contemplation distante et réfléchie, toute en retenue, que proposent au public les lieux culturels.

Le problème largement documenté de cette logique « apollinienne », portée principalement par le Ministère de la Culture depuis 1959, selon laquelle la qualité artistique d'une œuvre se mesure à sa capacité à nous faire comprendre le monde et la condition humaine, est qu'elle produit d'évidents effets d'exclusion, qui contredisent les objectifs d'émancipation de ses auteurs et actrices. Fabrice Raffin alerte à dessein sur la responsabilité particulière de la culture institutionnelle dans la construction d'un sentiment de domination et d'impuissance sociale partagé dans les classes populaires, qui nourrit autant le rejet du politique que le vote pour l'extrême-droite.

L'éducation populaire doit se saisir de cette contradiction pour affirmer sa singularité et faire reconnaître sa capacité à promouvoir des formes d'accès à la culture complémentaires de celles des institutions, pouvant générer des effets d'inclusion et d'intégration bénéfiques à la cohésion sociale dans un contexte de fortes tensions dont les collectivités sont elles-mêmes témoins et victimes. « Le modèle artistique des institutions et professionnels impose un usage social dominant de la culture, mais il en existe une infinité d'autres, chaque jour réinventés par chaque groupe social. S'il convient de continuer à soutenir les formes de la grandeur artistique de demain, il faudrait aussi reconnaître et laisser vivre les cultures du quotidien de la majorité des populations ».

ACTIONS SOCIALES

Proposer une politique tarifaire équitable pour rendre accessibles les activités / Est jugé essentiel à 85,4% et important à 13,9%

Cela est cohérent avec les pratiques des associations socioculturelles (tarifs modulés, réductions pour les bénéficiaires de minima sociaux, facilités de paiement...etc.), qui considèrent les tarifs comme un levier de justice sociale et non comme un simple paramètre économique.

Proposer une offre d'activités adaptée à des publics spécifiques / Est jugé essentiel à 69,8% et important à 29,4%

S'adresser aux publics spécifiques les plus fragiles de leurs territoires (personnes en situation de handicap, jeunes en difficulté, seniors isolés, familles précaires...) est dans l'ADN des associations conventionnées qui, dans les politiques locales et les contrats de ville, sont explicitement identifiées comme de puissants outils d'inclusion : ateliers dédiés, horaires adaptés, médiation sociale, partenariats avec les services sociaux et l'éducation nationale.

Proposer un accompagnement pour les personnes éloignées du numérique / Est jugé essentiel à 60,2% et important à 38,1%

À l'échelle nationale, on sait que près de 68% des centres sociaux proposent déjà des actions d'accompagnement au numérique (aide aux démarches en ligne, formation de base, accès aux droits), et il n'est pas anodin de constater que les associations s'inscrivent progressivement de façon volontariste dans cette logique de « société numérique humaine ».

Garantir l'accessibilité des structures pour des petits services gratuits / Est jugé essentiel à 67,5% et important à 29,4%

Photocopies, impressions, aide administrative ponctuelle, accès à un ordinateur, accueil café...etc. Les associations mettent en place selon leurs moyens ces gestes solidaires de l'ordre de coups de pouce logistiques, qui renforcent leur rôle de « guichet social de proximité » au-delà des seules activités payantes.

Globalement, les chiffres montrent que plus de 95% des personnes répondantes considèrent indispensables ou importants tous les aspects de la « clause sociale » des associations : tarifs équitables, offres spécifiques, accompagnement numérique, petits services gratuits. Cela confirme que les habitants et habitantes attendent de ces associations qu'elles jouent un rôle de service public social et culturel : elles doivent être des lieux où l'on peut pratiquer, apprendre, mais aussi trouver des solutions concrètes face à la précarité, à la fracture numérique et aux inégalités d'accès aux loisirs. Un argument fort pour que la collectivité intègre explicitement cette clause sociale dans ses conventions et ses choix budgétaires.

Il est intéressant par ailleurs de souligner que le niveau d'adhésion au principe d'une « politique tarifaire équitable » recueille 100% des suffrages. Si ses modalités sont variables d'une association à l'autre, cette politique est communément mise en place de façon volontariste et financée sur fonds propres sans compensation (ou marginale) des institutions. Elle fonctionne comme un mécanisme de redistribution interne : en payant leur cotisation au plein tarif, les adhérents et adhérentes les plus aisés rendent possibles les réductions consenties aux personnes moins aisées et participent à l'ambition de rendre accessible au plus grand nombre une offre d'activités pensée pour une diversité de publics.

Parmi les 85% des adhérent·es et habitant·es qui considèrent cette politique comme essentielle, on compte probablement bien plus de contributeurs et contributrices que de bénéficiaires. Ce qui est exprimé ici va au-delà d'un fort « consentement à la solidarité », c'est un choix politique fort pour affirmer l'exigence d'une justice sociale accrue dans l'accès à la culture, la confiance dans la capacité des associations à traduire cette exigence en actes concrets et l'attente en retour d'un soutien des collectivités pour assurer la sécurité de leur modèle économique. Et leur éviter ainsi de se retrouver dans la situation qu'elles dénoncent aujourd'hui : devoir compenser la perte d'un financement public par un sacrifice de la solidarité avec les plus fragiles.

ACTIONS CITOYENNES

Organiser des débats citoyens / Est jugé essentiel à 44,2% et important à 48,2%

Cela valide les démarches entreprises par un grand nombre d'associations : des rencontres citoyennes, des soirées-débats, la participation aux commissions de quartier... Elles se positionnent comme des « maisons de la parole » où habitants, habitantes, élu·es, militants et militantes des associations peuvent discuter ensemble des enjeux du territoire.

Sensibiliser à l'écologie et participer au développement durable / Est jugé essentiel à 64,8% et important à 32,7%

Le réseau des MJC notamment est aujourd'hui engagé dans une « charte des MJC en transitions », ainsi que dans un projet « MJC vertes » qui se traduit très concrètement à Toulouse par des jardins partagés, des ateliers zéro déchet, des chantiers participatifs, des animations autour des mobilités, de l'alimentation ou de la sobriété énergétique.

Impliquer des bénévoles pour faire vivre le projet associatif / Est jugé essentiel à 55,6% et important à 43,2%

Ce qui montre une attente forte du public pour un modèle participatif, et pas une simple « structure prestataire ». Dans les associations, le projet se construit justement avec un conseil d'administration composé d'élu·es bénévoles, des groupes de travail qui peuvent être ouverts aux adhérent·es et aux habitant·es, des bénévoles qui organisent événements, fêtes de quartier, actions solidaires ou de sensibilisation...etc.

Globalement, les chiffres dessinent une image très nette : les habitants et habitantes attendent des associations conventionnées toulousaines qu'elles soient des actrices de démocratie locale (débat), de transition écologique (sensibilisation, actions concrètes) et d'engagement collectif (bénévolat), au même titre que des lieux d'activités. Ou dit autrement, des espaces où l'on pratique, mais aussi où l'on discute, on s'engage et on co-construit des réponses aux enjeux du territoire.

ANIMATION DE LA VIE DE QUARTIER

Organiser, animer des rendez-vous et événements conviviaux dédiés aux habitants et habitantes du quartier /

Est jugé essentiel à 58,2% et important à 32,7%

Cela correspond précisément à ce que font les associations conventionnées toulousaines : fêtes de quartier, apéros partagés, festivals, journées “vivre ensemble”, qui sont présentés comme des leviers de cohésion et de bien-être social dans leurs projets associatifs.

Mettre à disposition de salles pour des collectifs ou associations locales / Est jugé essentiel à 62,8% et important à 35,2%

Les associations se définissent explicitement comme des “maisons communes” qui ont pour vocation d'accueillir réunions, répétitions, permanences d'accueil, projets d'habitant·es...etc. Ce qui en fait des infrastructures partagées indispensables pour la dynamique associative du quartier, en complément des équipements municipaux.

Développer des partenariats de proximité / Est jugé essentiel à 57,8% et important à 40,1%

Ce qui montre que les habitants et habitantes ne sont pas en attente d'une structure isolée, mais d'un nœud de réseau local. Les associations répondent justement à cette attente en co-organisant des actions avec écoles, centres sociaux, associations de parents, structures jeunesse, équipements culturels et services municipaux, ce que plusieurs décrivent dans leur projet comme “animation locale et culturelle en lien avec le territoire”.

Participer à des événements municipaux / Est jugé essentiel à 25,1% et important à 57%

Une attente clairement moins centrale que celle pour l'animation locale ; 16,6% trouvent même que ce type d'action n'est pas important.

Participer à des événements nationaux / Est jugé essentiel à 21,4% et important à 55,9%

L'ancrage quartier prime sur le “label national” : les habitants et habitantes valorisent davantage la capacité des associations à partir des besoins du quartier qu'à se greffer sur des grandes opérations nationales descendantes.

Avoir des lieux ouverts à tous, 7 jours sur 7 / Est jugé essentiel à 45,7% et important à 43,4%

À l'échelle de Toulouse, la combinaison entre salles municipales ouvertes 7j/7 et équipements associatifs montre bien que la question de l'amplitude d'ouverture et de la disponibilité des espaces est vue comme un enjeu fort de vie de quartier.

Les chiffres montrent que pour le public « animer la vie de quartier » est un cœur de mission des associations conventionnées : il s'agit moins de “faire des activités” que de créer une dynamique continue de rencontres, de coopérations locales et d'ouverture de lieux.

Dès lors qu'elles disposent de moyens d'actions, en particulier de ressources humaines salariées, les associations sont clairement repérées comme les moteurs de cette dynamique :

- *Elles organisent et animent des temps conviviaux récurrents, ce qui structure le calendrier social du quartier*
- *Elles mettent des espaces et des équipes salariées à disposition des collectifs, permettant à d'autres associations ou groupes d'habitants et d'habitantes d'exister et de se développer*
- *Elles construisent des partenariats de proximité plutôt que de simplement “appliquer” des événements nationaux, ce qui renforce le sentiment d'appartenance et la co-construction avec les habitants et habitantes*

Les salariées mobilisées par les associations (animateurs et animatrices, coordinateurs et coordinatrices, médiateurs et médiatrices) jouent un rôle clé de “cheville ouvrière” : ils et elles assurent la continuité, la logistique, la mise en réseau et la médiation avec la collectivité, ce que ne peuvent pas toujours faire des collectifs uniquement bénévoles. Les chiffres confortent donc un argument clé des associations et des habitant·es : financer des structures conventionnées avec des postes salariés, c'est investir directement et efficacement dans une vie de quartier animée, inclusive et structurée toute l'année.

ACTIONS JEUNESSE

Proposer un accompagnement à la scolarité et un soutien à la parentalité / Est jugé essentiel à 68% et important à 30%

Cela correspond très directement aux pratiques des MJC toulousaines qui portent des dispositifs d'aide aux devoirs, de méthodologie, de soutien à la confiance en soi, souvent couplés à des actions parentalité (cafés de parents, espaces ressources, sorties familles). Le caractère essentiel de l'accompagnement à la scolarité ne fait pas débat pour un public dont on sait qu'il est composé en grande partie de parents, naturellement sensibles à la dimension de la réussite éducative des enfants et adolescent·es, et conscients de l'importance de mobiliser des ressources complémentaires à l'école comme une condition de la lutte contre l'échec scolaire. Ce type d'action revêt une importance symbolique au moins pour deux raisons qui méritent d'être soulignées : l'accompagnement à la scolarité est un dispositif subventionné, qui s'adresse en priorité aux publics les plus fragiles, qui au-delà du service rendu aux familles constitue un pas d'entrée dans une structure généraliste ; il mobilise d'importantes ressources bénévoles, une denrée devenue rare même dans la vie associative, auxquelles il peut être ainsi rendu hommage et donné une visibilité. Sa pérennité dans un contexte de baisse continue de ses subventions hors Caisse d'Allocations Familiales (fin des aides de la Mairie pour les collégiens, baisse de 33% de celles du Conseil Départemental) est un défi pour les associations qui ne peut être relevé que si leur situation économique est à minima stabilisée.

Accompagner les jeunes dans leurs projets culturels ou citoyens / Est jugé essentiel à 61,9% et important à 35,4%

Ce qui montre une attente très forte d'autonomie et de participation plutôt que de simple consommation d'activités. Le projet « Action Jeunes » des MJC insiste précisément sur cette dimension : accompagner des projets portés par les 11-25 ans (voyages, événements, créations artistiques, actions solidaires), avec des animateurs et animatrices salariées qui aident à structurer l'idée, monter un budget, chercher des partenaires, et donner une portée citoyenne à ces initiatives. Ce type de proposition renvoie à la vocation d'une association d'éducation populaire qui se veut un lieu non seulement d'apprentissage, d'acquisition de connaissances, de construction de savoirs, mais également un lieu où les jeunes peuvent exercer concrètement des compétences déjà acquises, des responsabilités, un « pouvoir d'agir » sur le monde. Largement plébiscités par les plus âgés (les 15-25 ans), les dispositifs existants supposent un encadrement par des professionnel·les et un important soutien financier des collectivités.

Proposer des spectacles et événements dédiés au jeune public / Est jugé essentiel à 55,5% et important à 41,8%

L'existence dans la programmation des associations de propositions spécifiques dédiées au jeune public (théâtre, cirque, danse, musique, cinéma, conte...etc.) est évidemment consensuelle, tant elle s'accorde bien avec les caractéristiques familiales des publics accueillis. Parfois gratuites ou le plus souvent à très faible coût, ces propositions permettent à des familles des quartiers de bénéficier d'une offre culturelle de qualité sans passer par les grandes structures du centre-ville. Elles concourent également à soutenir une création originale portée par des artistes locaux qui trouvent l'occasion de se tester dans des conditions professionnelles.

En résumé, les chiffres collent très bien avec ce qui est observé à Toulouse : les associations conventionnées sont attendues comme de vrais partenaires éducatifs et citoyens pour les jeunes, capables d'articuler aide scolaire, soutien aux parents, accompagnement de projets et accès à une offre culturelle dédiée, en s'appuyant sur des équipes salariées et un ancrage de proximité dans les quartiers. Loin de se limiter à « occuper les jeunes », leurs actions visent à les accompagner dans leur parcours scolaire, familial et citoyen, en faisant de la culture un levier d'émancipation.

LES VALEURS

Les réponses montrent que les personnes qui fréquentent les associations conventionnées toulousaines se reconnaissent massivement dans un socle très fort de valeurs : accueil inconditionnel, laïcité, inclusion, droits culturels, transition écologique, participation citoyenne et autonomie associative. Toutes sont plébiscitées avec des scores de 78% à 90% d'appréciation maximale, avec une moyenne de 83%.

L'accueil inconditionnel de tous les publics est la proposition qui recueille plus de suffrages (89,4%), en cohérence avec l'ambition première qu'affichent dans leur projet les associations : ouvertes à tous, sans discrimination, indépendantes de tout parti et espaces de lien social. Comment ne pas y voir l'expression d'une sensibilité particulière des habitants et habitantes à la question de la diversité des publics et d'une attente claire de plus de mixité au sens large du terme (sociale, mais aussi générationnelle et culturelle) dans leurs activités associatives, et au-delà dans la vie de leur quartier ? Une préoccupation qui est au cœur du projet d'éducation populaire que portent les associations et qui rencontre un large écho auprès de leurs adhérents et sympathisants.

Second item le plus plébiscité (88,4%), **la laïcité**. Elle s'inscrit dans la vocation même des associations conventionnées qui, en son nom, s'imposent à elles-mêmes des principes non négociables de fonctionnement : un cadre de neutralité, le respect de toutes les convictions et le refus des discriminations. Sa définition a fait l'objet d'une réflexion particulière au moment de la construction du questionnaire pour qu'elle traduise le mieux possible la sensibilité particulière des associations sur un sujet générateur de tensions dans la société : une laïcité ouverte, qui privilégie une approche équilibrée fondée sur le droit et sur le dialogue. Son classement témoigne de l'attachement des habitants et habitantes au vivre-ensemble dans une société diverse et dans un quartier investi comme l'espace privilégié pour grandir, se construire, s'épanouir.

Viennent ensuite **l'ouverture au monde et la construction de liens de solidarité active**, avec 83,6% d'adhésion maximale : c'est la confirmation de l'image positive que renvoient les associations, perçues majoritairement comme des lieux de rencontres et pas seulement des "clubs" fermés, dans lesquels sont valorisées des logiques d'entraide et de coopération.

L'inclusion comme valeur centrale d'un projet associatif et de société fait également consensus avec 83,1% d'approbation. La valeur colle avec les orientations des associations qui mettent en avant la mixité sociale, l'intergénérationnel et l'interculturel comme finalités de leurs projets.

Les droits culturels des personnes, des groupes et des minorités sont jugés essentiels par 79,1% des répondants. Les publics des associations conventionnées adhèrent à l'idée que chacun et chacune doit pouvoir accéder à sa propre culture, la partager et, ce faisant, contribuer à la vie culturelle du territoire. Cela rejoint les analyses nationales qui voient notamment dans les MJC des outils de démocratisation capables de faire émerger et valoriser les cultures minorisées dans les quartiers.

Ce triptyque Ouverture-Inclusion-Droits culturels largement plébiscité par les habitants et habitantes dessine les contours d'un projet d'une société qui se veut plurielle et respectueuse des différences. Les associations les plus engagées sur cette question se trouvent confortées dans leur légitimité à agir dans ce sens : donner à voir la diversité sociale, culturelle, générationnelle, qui fait la richesse de leur territoire, donner à entendre la parole de celles et ceux qui se revendiquent de cette diversité.

La défense des libertés associatives vis-à-vis des institutions et collectivités est jugée importante pour 82,2% des personnes répondantes. Les Toulousains et Toulousaines attachées aux associations conventionnées veulent à la fois un partenariat fort avec la puissance publique et une autonomie réelle de parole et de projet. La thématique pouvait ne pas séduire des habitants et habitantes parfois peu au fait des menaces qui pèsent sur la démocratie associative et de leurs conséquences. Le taux élevé d'adhésion indique au contraire une perception claire de l'enjeu, à l'heure où les restrictions budgétaires (mais aussi dans l'accès aux locaux municipaux) agissent comme un puissant levier, consciemment ou inconsciemment actionné par la collectivité pour confiner les associations dans un rôle de prestataires de services « apolitique ». Souvent décrié comme un simple consommateur, l'adhérent·e se révèle conscient·e du risque de la marchandisation des activités associatives. Les prises de position récentes du réseau MJC de France sur les libertés associatives et le droit à la culture confirment cette exigence fondamentale de respect : les associations doivent être reconnues dans leur droit légitime à interpeller et à débattre, considérées dans leur rôle de contributrices et pas seulement d'exécutantes des politiques publiques.

Agir pour la transition écologique et solidaire rassemble 81,1% des personnes répondantes : malgré son effacement dans le traitement médiatique de l'actualité nationale, la thématique environnementale reste à l'échelle locale un sujet central à la fois de préoccupation et de mobilisation citoyenne. La valeur s'inscrit directement dans la charte des MJC en transitions : une écologie pensée ensemble, qui combine justice sociale et lutte contre les inégalités.

La participation citoyenne et le pouvoir d'agir des habitants et habitantes recueillent 78,3% d'adhésion maximale, en phase avec les démarches "MJC citoyennes", les commissions d'habitant·es, les projets co-construits et partenariats citoyens développés dans de nombreux quartiers avec le soutien des associations. La valeur informe sur une préoccupation commune des habitants et habitantes d'être associées aux décisions qui les concernent et à leur mise en œuvre à l'échelle locale. Et peut-être au-delà sur une conception partagée de l'intérêt général et de la citoyenneté, comme une faculté qui s'exerce au quotidien, en co-responsabilité avec les élu·es et la société civile.

Considérés dans leur globalité, ces taux d'adhésion très élevés montrent que les personnes qui participent aux activités des associations conventionnées à Toulouse ne viennent pas seulement pour des services ou des loisirs, mais parce qu'elles y retrouvent une vision partagée de la société :

- *Une société accueillante, inclusive, laïque, où chacun a sa place*
- *Une société qui reconnaît les droits culturels, la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des habitants et habitantes*
- *Une société engagée dans une transition écologique juste et solidaire, avec des associations libres de défendre ces enjeux face aux institutions*

Le soutien de la ville à ces associations revêt alors une signification particulière, qui va au-delà de l'attente d'un service rendu aux personnes : il acte le soutien à un projet de société auquel adhèrent des habitants et habitantes engagées sur des valeurs citoyennes qu'ils et elles aspirent à retrouver dans un projet municipal.

EXPRESSION LIBRE

Une place était laissée à la fin du questionnaire à l'expression libre des personnes. De A comme Ambiance à V comme Valeurs, en passant par E comme Essentiel-le, voici les phrases qui ont été écrites.

● Ambiance

« J'apprécie l'ambiance qui règne à la MJC et je m'y sens bien »

« Que les lieux de convivialité et partages perdurent dans la cité ! »

● Accessibilité

« Je bénéficie d'un tarif solidaire à la MJC Roquet. Sans cette possibilité, je ne pourrai pas pratiquer mon activité. Les MJC sont de formidables lieux de vies, rencontres, possibilité pour toutes et tous de pratiquer une activité »

« Grâce à la MJC je bénéficie avec ma fille d'une super activité proche de chez moi. Le tarif, la proximité, le lien social avec les habitants du quartier en font un moment clé de ma semaine ... Clairement si ce n'était pas à la MJC on n'aurait pas forcément pu payer ... La proximité du lieu et le tarif attractif nous aident beaucoup »

« Le travail des MJC et des personnes qui soutiennent les projets artistiques, sportifs de quartiers sont **essentiels**. J'ai pu réaliser de nombreux ateliers malgré ma situation précaire et rencontrer des personnes. Ces ateliers m'ont permis de reconnecter au monde social et de retrouver du dynamisme et de l'énergie pour participer à la vie citoyenne »

« Je pense que votre travail est **essentiel** dans une grande ville ! Vous permettez aux personnes les plus précaires des activités qui les ouvrent au monde de la culture ! **Essentiel** dans cette période difficile que nous traversons. Peut-être faudrait-il donner un accès vraiment gratuit aux personnes en grande difficulté »

● Associations

« Bravo de vous battre pour que le tissage associatif perdure dans de bonnes conditions. Il est **essentiel** là où les services publics sont de moins en moins en capacité de jouer leur rôle social »

« Sans le bénévolat pas de tissu associatif »

● Budget

« Une stabilité budgétaire est **essentielle** ! »

« Débloquez des budgets et des budgets décents pour la culture, rémunérez les acteurs-trices artistiques et culturels »

« Pour lutter contre l'individualisme, renforcer la solidarité, être en bonne santé en pratiquant un sport, apprendre tout au long de sa vie et développer son goût et sa créativité, se sentir bien avec soi et les autres, se sentir en sécurité : il faut plus d'événements, plus d'ateliers artistiques, de cours de sport, ... avec de vrais moyens financiers ! Un investissement que la Mairie doit prendre maintenant en augmentant les subventions, en les objectivant, pour une ville pour toutes et tous »

● Culture

« La culture pour toutes et tous par toutes et tous est vitale à une socialisation épanouie de toutes et tous. Les assos culturelles et sociales sont des acteurs majeurs de la qualité de la vie sociale. Il faut qu'elles soient présentes, diverses et autonomes en financement. Merci pour votre engagement, vous menez un combat qui est une évidence »

« La culture doit être accessible à tous et notamment les enfants car elle participe à former nos futurs citoyens »

- **Enfants**

« Il me semble important de souligner le rôle des structures culturelles, sportives, dans la construction d'un enfant, son adaptation à échanger avec les autres et à s'enrichir de ces échanges, car ce sont des lieux où l'on apprend à écouter et à communiquer »

- **Essentiel**

« Toutes les actions et les valeurs promues sont **essentielles** pour créer une société de partage, où la culture et les sujets transverses sont mis en avant ... Rien ne doit être bradé et les pouvoirs publics se doivent de défendre et soutenir tout ce qui est mis en place »

« Bravo pour cette initiative, la teneur de ce questionnaire prouve le caractère profondément et véritablement **essentiel** des missions de ces lieux, des associations et des personnes qui les animent. Je ne serai pas ce que je suis sans la MJC Roguet (rencontre de la danse contemporaine que je pratique encore près de 35 ans après) »

« L'espace public collectif et partagé n'est pas seulement **essentiel**, il est vital ! »

« Vous êtes **essentiel** dans notre vie de quartier, le lien social le bien être mental et physique de tous »

- **Lien social**

« Je viens à la MJC du Pont des Demoiselles depuis 1972. Il faut que ça continue, que chacun considère son voisin comme son semblable »

« J'ai répondu à ce questionnaire en déclarant toutes les activités et les actions des structures socio culturelles de quartier comme **essentielles**, ce projet est vraiment celui qui me fait rêver !!! C'est juste nécessaire si on veut vivre ensemble et lutter contre les logiques et les rhétoriques du chacun pour soi »

« Je viens régulièrement voir des spectacles dans les MJC toulousaines et je pratique un atelier à la MJC Roguet. Ce sont des acteurs **essentiels** dans la défense des valeurs d'éducation populaire. Elles doivent continuer d'être soutenues car elles œuvrent à ouvrir les consciences et mettent en présence des publics qui ne se rencontreraient pas autrement. Leur rôle est vital dans la poursuite d'un futur démocratique »

« Toutes mes réponses s'inscrivent dans un vœu pieux de société idéale. Malheureusement, notre réalité c'est l'individualisme, l'indifférence et les réseaux dits "sociaux" dévoyés qui ternissent ce beau rêve. Peu ou pas d'engagement, Moi je d'abord, et violences sont notre quotidien, hélas ! »

« La MJC réunit les différentes générations autour de passions/découvertes/événements communs. C'est un lien social et une belle dynamique de quartier »

« Les MJC sont **essentielles** et ne sont pas assez nombreuses. Elles permettent la rencontre et le partage entre des personnes de diverges origines et CSP, à des personnes jeunes et aussi moins jeunes de s'évader sans partir trop loin et sans trop de moyens, d'éviter l'isolement, et apprendre à connaître son prochain/son voisin »

« Pour moi les MJC et autres associations d'éducation populaire sont **essentielles** et doivent être maintenues. Au-delà de l'offre culturelle importante qu'elles apportent, ces structures représentent également un espace sécurisé où des personnes différentes peuvent se rencontrer, apprendre les unes des autres ... mais aussi un espace d'aide accessible à tous.les qui est essentiel pour les personnes minorisées »

- **Merci**

« Merci pour tout le travail que vous faites pour garder la culture et la vie associative vivante ! »

« MERCI de continuer de vous accrocher malgré tous les obstacles sur votre route ! »

« Merci de continuer à vous battre malgré la tempête »

« Mille mercis pour le chemin déjà parcouru et pour continuer à faire en sorte que ce soit encore mieux ! »

« Merci à vous d'agir pour faire société, tolérance, curiosité, rencontres, joie, belle la vie quoi !! »

- **Mixité**

« Une MJC est un espace de vie de quartier, un lieu de proximité qui propose des activités favorisant l'épanouissement et la valorisation de chacun. On y retrouve une grande mixité d'âges, de situations, de professions et de cultures. Cependant, un grand nombre de personnes restent sur liste d'attente »

« Très complet bravo, vos structures sont indispensables à notre vie en société a la mixité sociale, au développement de l'esprit civique et du respect de l'autre »

- **Parents**

« J'ai bénéficié l'année dernière de cours de yoga prénatal et postnatal à la MJC cela m'a aidé++ à sortir de mon isolement lorsque j'étais enceinte et en postpartum »

- **Quartier**

« Vous êtes le cœur de nos quartiers ! »

« Merci pour votre présence dans le quartier, c'est une bulle d'oxygène »

« La MJC des Ponts Jumeaux regroupe beaucoup de ces valeurs et est très active sur le terrain, je viens de déménager dans le quartier Barrière de Paris et je regrette de ne pas retrouver ce type de structure »

« Les restrictions budgétaires nuisent à la réussite de la mission des structures associatives telles que la MJC Empalot qui contribue de façon pluridisciplinaire au vivre ensemble dans un quartier qui multiculturel »

« Merci pour votre engagement, vous êtes **essentiels** à notre vie de quartier ! »

- **Résistance**

« Merci d'exister et de résister ! »

« Les associations restent un des derniers bastions **essentiels** de résistance pour le maintien et la consolidation du lien social et de l'ouverture d'esprit. Les reléguer dans les choix budgétaires au rang de structures non essentielles à notre société relève d'une vision politique de très court terme, dangereuse pour l'équilibre du collectif »

- **Société**

« Les associations permettent de maintenir un tissu social mis à mal par l'évolution de nos sociétés de plus en plus individualistes, il faut tout faire pour leur permettre d'exister et de se développer »

« Merci d'œuvrer pour un monde juste et ouvert à tous »

« Faire vivre la vie sous toutes ses coutures, ses diversités, sont **essentielles** à notre démocratie pour qu'elle respire et s'invente tous les jours. Les associations, les MJC, participent à ce vivant en actes, permettant à toutes et tous de trouver place dans son quartier et dans notre société. Tout ce qui a été proposé auparavant est essentiel pour moi, même si je ne participe pas à tout, la pluralité des formes d'expression nourrit notre démocratie N'y renonçons pas ! C'est cela notre richesse. Nous avons à ré-apprendre à faire collectif dans ce monde en mutation et un peu fou ! »

« Après 40 ans de casse du service public, casse qui s'est amplifiée dans les 15 dernières années, les associations remplissent un rôle **essentiel** de de délégation de service public et cohésion sociale en promouvant des valeurs sociales et culturelles indispensables à la société. Dont on ne peut que constater qu'elle va très mal aujourd'hui »

- **Valeurs**

« Autre valeur qui me semble importante : communiquer / transmettre / faire monter en compétences et savoirs »

« Que la laïcité, la mixité et le lien restent des valeurs communes et défendues par toutes les générations ! »

« Pour moi toutes vos valeurs sont ultra nécessaires et importantes, pareil pour tous les projets qui nous réunissent autour de l'art et de l'expression sous toutes ses formes. Développer son esprit critique, débattre et se sentir soutenus est **essentiel** pour notre foyer. Et c'est ce que nous trouvons auprès de vos associations »

ANNEXE 2

Résultats et analyse des entretiens

PRÉSENTATION DES PERSONNES INTERVIEWÉES

● Des bénévoles et/ou membres des Conseils d'Administration des associations

Habitante du quartier, aujourd'hui investie dans l'aide aux devoirs auprès de collégiens. « *La MJC a toujours été une ressource importante pour mes activités culturelles et celles de mes enfants grâce à ses tarifs abordables* ».

Habitante du quartier et usagère de la MJC pour ses "pratiques culturelles modernes et accessibles", membre du Conseil d'Administration "pour venir en renfort sur un projet qui fait sens".

Venue à la MJC « pour y trouver le réconfort dont elle a besoin », elle développe peu à peu des liens de complicité avec d'autres adhérent·es et devient bénévole jusqu'à intégrer le Conseil d'Administration. Elle considère la MJC « comme un espace de transformation sociale, dans lequel sa posture politique se dessine peu à peu ». Adhérente

historique de deux MJC pour trouver des activités à ses enfants et reconnaissante du soutien apporté par les animateurs et animatrices au moment de l'adolescence, impliquée dans l'accompagnement scolaire puis au Conseil d'Administration avec la volonté « de faire bouger les choses », également engagée bénévolement auprès d'une association d'habitants dans le quartier « pour me rapprocher de la population de l'endroit où j'ai choisi d'habiter, avoir un vrai contact avec les gens ». Issu d'une famille de militants qui ont toujours fait partie d'associations socioculturelles. « *Quand j'ai découvert la MJC j'ai compris que c'était là où je voulais m'investir totalement. C'est un endroit où je me sentais bien. J'étais avant au Planning Familial, je souhaitais m'investir dans quelque chose de plus calme, de plus doux* ». Une des

doyennes de la MJC. Elle est à l'origine d'un rendez-vous pour des artistes amateurs. Fervente défenseuse des mots, elle a créé un atelier des écrivain·es du samedi, auquel elle participe également et qui réunit chaque année une vingtaine d'adhérents et adhérentes, dont l'animation se fait à tour de rôle. Enseignante à la retraite,

habitante du quartier depuis 30 ans, aujourd'hui bénévole au Conseil d'Administration et animatrice d'un atelier lecture. « *Au début on participait plutôt en tant que spectateurs, et j'ai dit je viendrais quand je serai à la retraite. Oui, à la retraite, parce que je considérais que si je m'engageais à quelque chose il fallait que je sois disponible. Et il me semble que c'est un peu la définition de bénévole* ».

Comédienne et metteuse en scène en résidence depuis 10 ans dans l'association, mais aussi membre du Conseil d'Administration et bénévole investie. « *D'être accueillie dans l'association me permet de tester des choses, d'avoir un lieu de travail, et c'est la base d'un enracinement dans une démarche artistique* ».

● Des professionnel·les, salarié·es ou prestataires des associations

Depuis ses 17 ans dans l'animation, elle a travaillé dans le milieu associatif par choix. « *On a une liberté d'action qui permet de d'aller un petit peu où on veut, une liberté d'action dans la mise en place des projets limités dans les moyens mais en tout cas pour répondre aux besoins des publics qu'on accueille* ». En poste dans l'association depuis 3 ans. « *Je voyais ce gros bâtiment qui interpelle quand on passe devant et surtout le fait que sans arrêt sur cette place il se passait des choses, il y avait des affiches, il y avait des scènes, des podiums, des gens toujours sur cette place et cela me questionnait « Mais qu'est-ce qui se passe sur ce quartier ? ».* ».

Entré à la MJC comme parent, à la recherche d'une activité pas trop chère pour son enfant, et 20 ans plus tard en charge de plusieurs ateliers musicaux et d'un festival. « *J'y suis resté car j'y étais bien. Ce qui me plaît c'est un peu tout : les publics, le lieu, ... et on n'est pas cantonné dans nos pratiques et projets culturels* ». Animatrice jeunesse en poste depuis 2020 après un parcours dans l'Économie Sociale et Solidaire et une formation BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse et Education Populaire) en alternance à la MJC. En charge de deux projets structurants à destination des publics jeunes, l'un pour les 11-15 ans, l'autre pour les 15-25 ans.

Professeur de musique, musicien et directeur d'ensembles vocaux, à la retraite. « *Je cherchais un endroit pour répéter, et comme j'habitais le quartier, que ma fille avait un temps fait partie de l'association, qu'un copain y répétait, lorsque le local actuel a été construit je suis venu occuper une des salles une fois par semaine, ça fait maintenant 16 ans* ».

- **Des représentant-es d'associations partenaires**

Directrice d'une association de quartier en charge de la gestion d'un CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole), d'une ludothèque et d'un espace de vie sociale. « *Un partenariat historique basé sur le constat de nombreux partages (valeurs, publics, mode fonctionnement, ...) et une relation de confiance* ».

Présidente et Vice-présidente de deux associations de quartier : « *Le milieu associatif des loisirs est tout aussi important que les associations de l'aide à la personne. Il permet à des personnes qui ne pourraient pas se le permettre d'avoir des loisirs artistiques et sportifs. C'est le principe de l'éducation populaire* »

- **Des jeunes adhérent-es impliquées dans les associations**

Jeune artiste amateur en voie de professionnalisation, il bénéficie d'un accompagnement dans le cadre du dispositif mis en place par l'association. *"La MJC a apporté une structuration à mon projet artistique qui est ainsi devenu mon projet professionnel ... Son lien structurel avec le Conseil Départemental ainsi qu'avec d'autres professionnels du milieu et d'autres artistes amateurs m'a permis de comprendre petit à petit les dynamiques du monde du spectacle et de me créer un premier réseau"*. Après avoir fréquenté l'Accueil Jeunes de la MJC entre ses 12

et 17 ans, il est resté en lien et est devenu bénévole, puis animateur vacataire, puis volontaire en service civique sur une mission d'animation locale, puis à nouveau bénévole actif.

INDICATEUR « LIEN ET COHÉSION SOCIALE »

C'est l'indicateur le plus facile à identifier dans le verbatim des personnes interviewées, tant leur propos illustrent par des références à la fois nombreuses et spontanées cette plus-value des associations.

Les associations lieux de rencontre

C'est l'image première que renvoient les personnes interviewées : l'association comme espace propice à la rencontre, à l'échange, au partage, creuset d'une vie sociale à laquelle aspirent les habitants et habitantes :

- « *Un lieu de rencontre pour découvrir d'autres personnes et sortir de l'entre-soi* »
- « *Un lieu de rencontre pour abolir les solitudes* »
- « *C'est là que j'ai rencontré d'autres habitants, c'est essentiel pour se sentir intégré et bien chez soi* »
- « *Des gens qui ne se seraient pas forcément rencontrés, parlés, ils le font dans cet endroit où on peut se retrouver en faisant ensemble* »
- « *Je sais qu'être ici ça m'apporte un échange avec les gens du quartier* »
- « *Le première chose que m'apporte la MJC, c'est la rencontre avec plein de monde : des gens avec qui ont partagé des inquiétudes ou des fous rires, des gens qui ne me ressemblent pas ou me contredisent et me font réfléchir autrement et ouvrir mes œillères, des personnes à saluer dans le quartier lorsque je fais mes courses et qui m'ont donné un sentiment d'appartenance local et vivant, et des personnes qui au fil du temps sont devenus des amis proches, des gens de confiance sur qui compter* »
- « *Quand on est bénévole, on voit autres choses, d'autres personnes qui sont aussi parties prenantes de la MJC mais dans d'autres circonstances, ça permet d'échanger. Ce n'est pas uniquement : je viens, je vais rendre service, je donne quelque chose. Je viens me nourrir de ça. Ce n'est pas que dans un sens* »
- « *Moi je suis un amateur, je ne vis pas du théâtre, je n'ai pas d'enjeux économiques. Donc tout ce que je fais, je le fais par plaisir, parce c'est important pour moi, c'est une activité plaisir. Et après, je la donne à voir et je donne de mon temps pour organiser des événements parce que c'est une activité qui est faite pour être partagée. Son objet, c'est quand même d'être vu, d'être montré, c'est un partage. Si on réfléchit plus loin, c'est la création de lien social le partage d'émotions, de savoirs, de réflexions* »
- « *On faisait le carnaval, le loto. Les choses qu'on fait aujourd'hui existaient déjà à l'époque. Donc, je finissais par rencontrer des gens du quartier que je ne connaissais pas. Et là je me suis dit c'est super, dans le quartier, dans ma rue il y a des gens que je peux connaître et je trouve que c'est un ciment finalement ce genre de choses, c'est un ciment entre les personnes* »

L'enjeu du vivre-ensemble

Au-delà du constat factuel de faire se rencontrer des personnes qui ne se connaissent pas, la plus-value identifiée des associations est de créer les conditions d'une mixité sociale, générationnelle, culturelle ... dans la « vraie vie » :

- « *Un lien de connexion sans distinction de milieu social* »
- « *Ça repousse leurs réseaux habituels ... Je pense que ça renforce la mixité sociale* »
- « *Ce que la MJC apporte de plus important aux habitants, c'est le savoir-vivre ensemble... Les habitants du quartier se montrent naturellement plein d'empathie dans leurs relations entre eux, la MJC leur permet d'aller plus loin, au-delà de leur vie communautaire* »
- « *Des activités très variées où l'on expérimente le lien social réel par opposition au virtuel croissant de notre époque. Avec ses joies et ses frottements* ».
- « *La musique, elle est là pour faire en sorte que tout le monde se rapproche et que tu puisses jouer ensemble. Et ça c'est très beau* »
- « *On est dans le collectif, dans la création, dans apprendre à vivre, à faire des choses ensemble et à construire ... des fois, aussi à faire des compromis, à faire des choix. Parce que la vie, c'est pas toujours faire ce que j'ai envie de faire* »
- « *Être en contact de gens qui ont des difficultés, ça permet de comprendre comment fonctionne le monde, qu'on vit dans un monde qui ne nous ressemblent pas forcément* »
- « *L'association offre un cadre à la fois sécurisant et stimulant pour se confronter à l'altérité, questionner ses représentations et ses préjugés, poser un autre regard sur le monde* »

L'importance de l'accueil

La qualité de l'accueil du public dans les associations est soulignée :

- « *T'as envie de rester là* »
- « *Les gens partent, reviennent, ils s'attachent* »
- « *La meilleure image pour définir une MJC se trouve dans son nom, c'est une maison* »
- « *Elle accepte les gens comme ils viennent* »
- « *La MJC apporte de la considération, car les publics, d'où qu'ils viennent et quel que soit leur âge, condition, situation, etc. sont accueillis et écoutés avec sympathie et respect* »
- « *Je me suis dit bon ben je vais aller toquer à la MJC pour voir si on peut être accompagné en tant que compagnie de théâtre amateur. Et là j'ai eu un accueil hyper chaleureux, vraiment très enthousiaste. On me disait « mais oui, on accueille les compagnies. On vous met à disposition la salle de répétition ». Donc j'étais franchement surprise et ça faisait hyper plaisir en fait de voir qu'il existait des lieux où l'échange demandé, c'était juste un engagement dans la vie locale. En fait, c'était vraiment quelque chose qui me plaisait et donc on s'est mis à venir répéter* »
- « *Un lieu ressource ouvert à tous, sans avoir besoin de candidater. Il y en a d'autres mais il y a peut-être des procédures ou des choses plus compliquées que simplement de rentrer et dire « Bonjour, j'ai envie de faire quelque chose, est-ce que ça vous intéresse ? » Parce que c'est un peu comme ça que ça se passe à Job, c'est assez ouvert* »
- « *Un lieu neutre, hors politique et religion* »

L'accessibilité financière est pour beaucoup la condition de cet accueil :

- « *Des activités et services accessibles aux personnes avec des revenus faibles* »
- « *La MJC ouvre à des gens qui n'ont pas forcément accès à la culture via leurs familles, via leurs milieux sociaux professionnels. Moi, dans ma famille personne ne joue de musique, personne n'a les moyens de se payer des cours de musique, des instruments* »
- « *Il y a plusieurs moyens pour réduire le coût des activités, pouvant aller jusqu'à la gratuité. Mais par ailleurs, au-delà des activités payantes, avec l'ouverture récente du café associatif la fonction d'accueil est augmentée en temps, en micro-activités de loisirs et en nombre de publics touchés, sans rien dépenser* »

L'importance de la relation

Au-delà de l'accueil, transparaît l'importance donnée à la qualité des relations entre les personnes qui se croisent au sein des associations :

- « *Et puis vraiment ce truc qu'ont les associations avec leurs adhérents, par rapport au service public : elles ont des relations au long terme avec les individus, il y a une espèce de continuité de relation* »
- « *La dimension relationnelle avec tous les publics est très importante à la MJC : un accueil chaleureux et enthousiaste crée un climat de confiance et de reconnaissance mutuelle* »
- « *Il y a vraiment cette notion de confiance, de création de lien, l'envie de donner à chacune et chacun sa chance, une possibilité de se réaliser dans un environnement bienveillant* »
- « *Pour moi il y a vraiment la question d'aller vers, d'accompagner la personne, de faire avec elle* »
- « *A la MJC il n'y a plus de concurrence entre les gens, il y a vraiment un esprit d'ouverture, de coopération, de rencontres, de partage ... c'est vraiment une sorte de safe place* »
- « *Je l'ai vécu enfant je peux te le dire, quand il t'arrive des choses de la vie, déjà d'avoir ce repère-là, des gens qui sont très aimants, qui sont des personnes de cinquante ans ... Tu grandis avec une famille et quelque part y a cette notion-là de second cadre familial* »

Pour autre chose que l'activité

Une plus-value identifiée des associations est d'accueillir des publics pour autre chose que la pratique d'une activité proposée : pour être soi-même force de proposition, dans un rôle de contributeur actif à une dynamique de projet.

- « *Un lieu dans lequel ils peuvent aussi proposer leurs idées, leurs envies. Un lieu dont on les invite à s'emparer* »
- « *Un lieu ressource pour accompagner les projets des habitants et des jeunes* »
- « *Des possibilités pour des amateurs de se constituer en troupe de théâtre, de cirque, de danse ... accompagnées par les professionnels de la MJC* »
- « *C'est quelque chose qui se passe en plus, ce ne sont pas uniquement des gens qui viennent consommer. Ils viennent apporter leur propre personnalité, au-delà même de l'atelier, ça peut être dans la construction d'un décor ou dans la confection de costumes, trouver des lieux pour répéter, du matériel* »
- « *Job, c'est le soutien aux initiatives d'habitants ou de structures associatives ... Quand on a un projet ou une action en tête, on trouve le soutien et l'espace, ou en tout cas la coquille, pour faire éclore le projet* »

Le modèle associatif est valorisé, en même temps que le risque de son dévoiement :

- « *Dans un atelier collectif, on se sent tous dans le même bateau, et on va essayer de s'entraider ... Dès qu'il y a création, dès qu'il y a collectif, l'esprit éducation populaire qui est véhiculé par la MJC ressort et ça, ça fait plaisir* »
- « *Un adhérent d'une association ce n'est pas un pratiquant d'une activité. Il y a ce qui se joue dans l'atelier qu'il pratique, et il y a tout ce qui se joue dans les interstices et qui contribue au sentiment d'appartenance à l'association, au quartier* »
- « *Le mode de fonctionnement des associations permet de construire une relation durable avec les adhérents en favorisant l'accès à des activités adaptées et renforce le sentiment d'appartenance, ce qui n'est pas toujours le cas dans le service public. Il est important de connaître le lieu et les personnes qui les accueillent : c'est un gage de convivialité et de création/renforcement de lien social* »,
- « *Pour les associations, le risque est de rentrer dans un fonctionnement de prestataire d'activité ... On aurait peut-être du monde qui viendrait, mais dans un rapport de consommation stricte et pas dans ce rapport d'implication qui est pour moi un fondamental de la société, d'une société plus juste, plus solidaire, plus fraternelle* »

Un plus pour les jeunes

La plus-value éducative pour les jeunes, cités comme un cœur de cible des associations, est mise en avant :

- « *La MJC offre aux jeunes un espace encadré, sécurisé et enrichissant après l'école ... qui leur apprend l'autonomie, la responsabilité et le respect mutuel* »
- « *Un accueil de proximité qui permet aux jeunes de s'intégrer dans le quartier, de se sociabiliser et de se constituer un réseau amical* »
- « *La MJC est un lieu où on apprend les règles de vie en collectivité* »
- « *Un lieu d'écoute et de médiation pour les ados et les parents* »
- « *J'ai l'impression que la MJC c'était sa deuxième maison. Tous les mercredis après-midi, tous les vendredis soir, très souvent les weekends, c'était la MJC. Les vacances, c'était la MJC. Et pour nous en tant que parent, c'est hyper rassurant parce que c'est un cadre. C'est vraiment un lieu où il y a des règles, c'est différent de chez nous mais, il y a des règles quand même* »

Une plus-value renforcée par le contexte difficile dans lequel évoluent les familles et grandissent les enfants :

- « *La prise en charge des enfants est très importante car elle est une alternative aux grands frères. Selon moi, ça les sauve d'un danger évident. Le message, c'est qu'il n'y a pas que la rue* »
- « *Aussi je pense la MJC est un acteur de prévention primaire qui accueille et accompagne des jeunes en souffrance et qui peut aussi détecter, orienter et protéger par un signalement des jeunes (et moins jeunes d'ailleurs) en difficultés plus graves* » « *Et puis le covid est arrivé et là tout s'est arrêté. Sauf que la MJC a proposé de suivre les jeunes qui étaient partants par visio et là c'était super. Chloé, elle a continué de voir ses copains en visio et puis de penser des projets, d'imaginer des trucs. Et voilà, ça collait complètement à sa personnalité* »

Un plus pour le quartier

La vie du quartier apparaît comme un axe prioritaire du projet des associations et la principale bénéficiaire du travail engagé pour créer du lien social :

- « *Je vois dans la MJC un lieu ancré dans le quartier, qui joue un rôle important dans la vie locale, culturelle, sociale* »
- « *La MJC est le ciment social d'Ancely* »
- « *Ça apporte au quartier un endroit où les personnes peuvent se rassembler, créer du lien et aussi co-construire des choses intéressantes ensemble* »
- « *La MJC permet de faire connaître le monde associatif, l'offre au quotidien pour les habitants et de générer le vivre-ensemble* »
- « *Quand on a vu ce qui se passait sur ce quartier, la proposition associative, on a dit que c'est là où on veut vivre. Je pense que ça fait plus de 10 ans que mes enfants fréquentent la MJC sur les différentes activités. Donc on n'a pas été déçu du choix de quartier* »
- « *Le rôle premier c'est le lien social que tu génères quand tu fais venir des gamins et que tu crées un lien dans le quartier via les activités, c'est vivifiant pour le quartier. Pour moi la mairie devrait penser à ça, ça paraît évident que dans ce quartier, il manque un peu de tout quand même. Imagine qu'il n'y ait pas d'association ?* »

Cette plus-value est spontanément restituée dans le contexte général de vie des habitants et habitantes et d'évolution de la société :

- « *Les MJC permettent d'apporter du lien entre les habitants du quartier où elles se trouvent, ça permet de les rendre plus vivants dans une situation où la sociabilisation en dehors du lieu de travail/de l'école devient de plus en plus compliquée* »
- « *Ça crée aussi des repères, des personnes à qui on peut s'adresser et qui sont ressources dans certaines informations en tant qu'habitant lambda et donc c'est très important ... Quand les quartiers n'élaborent pas ça, on n'est pas du tout sur la même qualité de vie. Et il y a beaucoup plus de difficultés sociales* »
- « *Il faut faire comprendre à la Mairie qu'ils ont aussi besoin de nous. On fait un vrai boulot de paix sociale qui, je trouve, n'est pas assez reconnu par la Mairie* »
- « *Il faut qu'il y ait une véritable prise en compte de l'éducation populaire, parce que c'est ça le plus important. L'ascenseur social dans les quartiers comme on dit 'prioritaires', on sait quand même bien que ça passe par l'éducation populaire, le tennis de table, le judo, le chant, la musique, la danse et le dessin, la culture* »

La spécificité des associations dans ce travail pour mettre en relation les acteurs du quartier est soulignée :

- « *La MJC est un lieu unique dans le quartier dans le sens où elle travaille à développer les interconnexions entre les habitants, avec les autres associations, entre les générations. Elle est un lieu indispensable de rencontre. Personne d'autre ne fait ce travail, les autres associations sont plus spécialisées dans une activité* »
- « *Des associations de type MJC ont des publics récurrents, ça aide vraiment à mettre en place des actions, à les élargir, à élargir les publics, à avoir des approches plus souples* »
- « *Les associations permettent une proximité et une écoute directe des publics car elles en connaissent mieux les besoins et les attentes que le service public* »
- « *La MJC dans le quartier, c'est une symbiose de proximité précieuse* »
- « *La MJC représente un petit laboratoire à proximité* »

Les associations réunies au sein du Collectif Job témoignent de la dynamique de rencontre entre les associations de quartier :

- « *Le bâtiment apporte déjà le fait de regarder ce qui se passe en dehors de ce que chacun fait, de savoir déjà qu'il y a d'autres associations. Les associations, avant qu'on fasse ces histoires collectives, elles ne se rencontraient pas ou pas vraiment, chacun vivait sa vie... Il y a une vie dans le bâtiment, toutes les actions qui sont faites collectivement, dehors et dedans... La vie du bâtiment ce sont des rencontres et des différences* »

INDICATEUR « DEVELOPPEMENT ET DEMOCRATIE LOCALE » C'est l'indicateur qui rassemble le plus d'arguments de la part des personnes interviewées, nourri par des références à la fois à des expériences vécues dans leur vie personnelle en tant qu'habitant, habitante, parent, enfant...etc. mais aussi à des convictions en tant que citoyen et citoyenne.

L'enjeu de l'accès à la culture

La vocation des associations comme lieux culturels de proximité qui est mise en avant :

- « *Les actions des MJC sont essentielles à la ville pour l'accès à la culture pour tous* »
- « *La MJC amène de la culture de manière simple, artistique et festive de proximité* »
- « *La culture, elle est difficile d'accès et la MJC elle l'emmène au bas de ta porte. C'est une mission et c'est extraordinaire* »
- « *Une petite programmation culturelle très accessible : concerts, théâtre, expositions, pour des publics ciblés comme les enfants, ou pour des publics en intergénérationnel... Des animations diverses pour le quartier : jeux, débats, vide-greniers, repas partagés, fêtes, expositions d'artistes amateurs du quartier, un potager partagé et accessible sans cotisation, marchés des créateurs...* »
- « *Je pense que tout quartier devrait avoir ses propositions culturelles, associatives. Il devrait y en avoir de partout. Parce que, pour moi, c'est primordial dans une vie citoyenne... C'est très important de participer à cette vie locale... Plus les propositions sont proches des habitants, des gens, plus ça a de l'impact* »
- « *Et c'est là que tout le monde finalement commence à comprendre que la MJC ce n'est pas juste un atelier. C'est aussi permettre aux gens de créer un événement, de se réunir, d'amener le quartier à se rencontrer et à faire de la culture de proximité* »
- « *Avec la MJC, on est dans une logique de culture de proximité : faire du théâtre et des événements locaux un levier de cohésion sociale, de rayonnement communal et de valorisation des équipements municipaux... En effet, cela participe à l'équité territoriale. Les habitants de l'hyper-centre bénéficiant souvent d'une offre dense et variée, il est essentiel de rééquilibrer cette dynamique en proposant des animations dans les quartiers, afin que chacun puisse accéder à une offre culturelle de qualité... La MJC est ultra-nécessaire et heureusement qu'elle est là* »
- « *On stigmatise souvent les gens de ces quartiers, des cités, moi mon père est marocain, ça ne m'a jamais gêné de parler de ça... Ils (mes parents) voulaient qu'on ait accès à cette culture un peu 'élitiste' parce qu'ils n'y avaient pas eu accès eux-mêmes. Ici on est dans un quartier populaire où il y a de la mandoline et il y a eu 4 enfants du quartier qui se sont inscrits cette année ! La mandoline à Fontains-Lestang c'est une institution, c'est vraiment une superbe chance. A tel point qu'il y a 2 mandolinistes très connus en France, vraiment au sommet, qui ont été implantés dans le quartier* »

La culture comme vecteur de citoyenneté

Les associations comme lieux culturels sont reliées à une certaine conception de la culture et/ou un certain type d'approche de la culture, qui touchent à un enjeu de citoyenneté :

- « *D'une façon générale, la MJC se revendique comme un lieu citoyen et pas seulement culturel* »
- « *C'est un des rares espaces où il y a un échange, une mise en commun et une réelle co-construction sans échange marchand mais via la responsabilisation des personnes dans leurs projets. Je trouve ce sens du commun très précieux* »
- « *On va voir un spectacle pour être en communion. On est 200, on regarde quelque chose, on vit une expérience et du coup on a des choses à se raconter. C'est la base de l'humanité, en fait. Si on explose ça, c'est moins d'espaces de parole, moins d'espaces de rencontres, et du coup quand il y a moins de paroles et de rencontres, il y a des divergences qui ne sont pas comprises. Il peut y avoir des tensions, il peut y avoir parfois des violences verbales. Et c'est à cela qu'on arrive quand on explose la culture de proximité. La MJC c'est la culture en bas de chez soi et elle devrait être essentielle. Jamais un lieu de culture ne devrait être fermé mais au contraire encouragé, il devrait y avoir beaucoup plus de MJC parce qu'en fait les enjeux sont gigantesques* »

La responsabilité des associations vis-à-vis des jeunes est pointée :

- « *C'est un lieu d'éducation à la citoyenneté des jeunes toulousains, futurs adultes conscients et émancipés* » « *Une MJC prépare les futurs citoyens. Quand elle prend en main des enfants et des ados, quand elle leur fait découvrir la ville au-delà du quartier, son histoire, sa diversité, elle les aide à construire un sentiment d'appartenance collective qui est la condition pour se sentir citoyen ... Pour une commune, c'est important* »

Les associations lieux d'engagement et de démocratie

Les habitants et habitantes perçoivent le rôle des associations dans le fonctionnement au quotidien de la démocratie à l'échelle locale :

- « *Le milieu associatif est indispensable car il est la source de beaucoup de projets qui ne verrait pas le jour sans cela et permet une certaine liberté d'expression, une forme de contre-pouvoir* »
- « *La couleur de la MJC, c'est son engagement politique, au sens noble du terme : sur les faits de société, l'accueil inconditionnel de tous les publics... La MJC est un peu comme une boussole/alarme pour ne pas oublier l'essentiel quand on se laisse prendre par le quotidien* »
- L'apport à la vie locale est un apport à la démocratie locale, vue sous l'angle privilégié d'un espace à la fois d'expression et de débat, et en même temps d'action collective à destination des habitants :
- « *Les associations sont une force pour un pays. Sans elles, beaucoup de personnes ne pourraient pas s'exprimer* »,
- « *On conçoit bien notre rôle comme alerter, interroger, questionner nos adhérents et les habitants sur des sujets qui pour nous sont importants dans la société actuelle. On assume de prendre parti, de mener des actions militantes* »
- « *Ça apporte beaucoup d'animation sur le quartier : de la rencontre, de l'élaboration, du vivre ensemble. Les gens se croisent, se connaissent et ensuite une meilleure intégration de l'idée de la citoyenneté* »
- « *Une commune devrait être sensible à ce qu'il existe des lieux dans lesquels les citoyens peuvent exercer leur esprit critique* »
- « *Le mode d'intervention des associations concourt au développement d'un « pouvoir d'agir » des habitants, au sens de reprendre le contrôle de sa vie, influer sur le cours des événements* »
- « *La MJC c'est une expérience de démocratie directe. C'est à dire que très souvent dans nos sociétés, on a tendance à être assez consommateur et à considérer que les choses doivent venir un peu de l'extérieur, que les gens vont s'occuper de nos affaires. Et justement, ce qui me plaît dans l'expérience des associations, en particulier de l'éducation populaire, c'est cette capacité à vouloir agir en même temps. Être à la fois acteur de ce que l'on veut faire et des structures que l'on peut cogérer. Et ça c'est vrai pour toute association et c'est d'autant plus vrai quand ça s'inscrit dans un projet d'éducation populaire* »

L'enjeu de la participation des habitants et des bénévoles

Accueilli·es et accompagné·es par les associations, les habitant·es contribuent à l'animation de leur quartier :

- « *L'accompagnement des habitants de quartier pour la mise en place de festivals* »
- « *Des dynamiques de projets collectifs portés par les habitants* »
- « *En tant que bénévole et membre du Conseil d'Administration, cela me permet de participer concrètement à la vie de mon quartier et de ne pas rester simple spectateur* »
- « *La reconnaissance de ce qui est entrepris par les personnes engagées, les bénévoles, les militants, est importante... Par exemple sur les Rencontres du Papier et du Livre du week-end dernier, on voyait bien qu'il y avait toute une énergie mise par beaucoup de personnes* »
- « *Participer à un évènement c'est vivre une aventure ensemble... Les évènements et la manière dont ils sont créés par les bénévoles permettent de mailler les gens pour une meilleure entente dans le quartier* »

L'histoire originale du collectif Job témoigne de la capacité qu'ont les habitants et habitantes de se mobiliser et s'investir dans un projet d'intérêt général :

- « *A l'origine le collectif ce sont des gens qui sont venus et qui ont dit non, on ne veut pas de ça pour notre quartier, on veut d'autres choses... On avait demandé à chacun de dire ce qu'il voulait faire et on a travaillé sur tout ça... On est arrivés avec un dossier, une sorte de profession de foi* » « *On voulait garder l'émulation du début, quand tout le monde se mettait autour de la table. Il fallait qu'il y ait un groupe de gens qui se sentent concernés, parce que tu sais, une fois que les trucs roulent, les gens ne se battent plus. On voulait trouver une manière de continuer à réfléchir et à innover* »
- « *C'est très important sur un territoire de savoir faire émerger ces énergies... Cela apporte de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire... Par exemple à Job, les Rencontres du Papier et du Livre soutiennent énormément la question de la lecture, et il y a des événements comme la semaine sans écran qui portent ces valeurs, et je pense que ça apporte beaucoup aux Toulousains* »

Le quartier est perçu comme un levier d'émancipation, d'éveil d'une conscience citoyenne :

- « *Quand on a des structures et des accompagnants pour nous emmener plus loin et être en plus imaginatif, c'est génial. Donc oui, ça aide à grandir, ça aide à comprendre le monde à comprendre les autres, pour moi c'est une composante sociale énorme* »
- « *C'est vrai que le quartier est particulier, la vie ici ne ressemble pas à celle du centre-ville. Les habitants peuvent avoir le sentiment qu'ils n'ont pas leur place dans la vie de la cité. Pour qu'ils se sentent appartenir à la société, il faut que la société s'ouvre à eux, que leur identité soit reconnue et valorisée* »
- « *En fait, on est le décor de la vie sociale, le décor de fond. Et en même temps on est les acteurs, un peu les acteurs de l'ombre du côté artistique, du côté relationnel, du côté développement de soi, du côté apprentissage, du côté rassemblement enfin. C'est tuer une partie de la ville que de ne pas permettre ça* »

Une façon de travailler ensemble

Au-delà de la participation active des associations à la vie locale, c'est leur mode d'intervention en synergie avec les autres acteurs qui fait sens :

- « *Le travail en réseau, la collaboration avec les autres acteurs du quartier, c'est vraiment la marque de fabrique de la MJC. On est tous convaincus que c'est la meilleure façon, la plus efficace, de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants* »
- « *La MJC permet une interaction avec les autres assos du quartier par le biais de salles prêtées, des projets co-portés, la participation à leurs événements avec une diffusion de leurs actions* »
- « *Les associations, ne représentent pas qu'elles-mêmes mais défendent tout un écosystème associatif* »
- « *Il ne faut pas oublier que chacun arrive en tant que bénévole avec son réseau et le met à disposition du plus grand nombre par sens de l'intérêt général, de la citoyenneté. Je trouve ça formidable* »

Les associations sont imprégnées d'une culture de la collaboration fondée sur des valeurs communes :

- « *La MJC c'est une culture de l'hospitalité et de la coopération dans le milieu associatif* »
- « *Les relations avec l'équipe de la MJC sont sincères, rien d'est caché... La volonté commune de travailler sur la mixité sociale et culturelle a fait que nos activités se sont rapprochées* »
- « *La collaboration avec les différents partenaires (autres MJC ou structure locale) permet la mutualisation des compétences et de faire mieux* »
- « *On n'est pas chacun chez soi, cela amène de l'ouverture, de la capacité à faire des choses que tu ne ferais pas sans les autres... On essaie de faire des choses ouvertes et en coopération... Il y aura de nouvelles personnes et des choses qui changent, mais le fait de dire « On fait ensemble » est important* »
- « *On a bien compris qu'être en lien, partager les interventions sur le territoire, c'est beaucoup mieux de l'établir dans une structure qui au moins échange les infos sur ce que chacun fait... Au lieu d'aller vers ce qui pourrait être des concurrences et être au contraire sur des complémentarités, des partages... Les complémentarités se construisent et je trouve que c'est d'un grand intérêt que ces structures construisent des relais et de l'entraide, de la solidarité* »
- « *C'est important de s'intégrer à un projet global... Certes notre besoin premier c'est d'avoir accès à des salles pour bénéficier d'espaces de travail artistique, mais on est dans un endroit où il y a un contexte, où il y a une histoire, où il y a un projet associatif. Et nous on a envie de s'intégrer à ce projet associatif là, on n'a pas juste envie de récupérer les clés, de dire merci et au revoir... Pour nous, ça a du sens de s'intégrer à l'activité de la MJC, de se décentrer un peu du côté professionnel de notre activité pour dialoguer avec des personnes qui sont amatrices mais en voie de professionnalisation, ou avec d'autres utilisatrices des MJC et de parler de droits culturels* »

La plus-value du modèle associatif

Les bénéfices pour la commune d'une offre associative riche sont pointés et détaillés :

- « *La MJC est sur le terrain, donc proche des gens... elle permet une remontée d'infos sur les attentes des habitants* »,
- « *Les MJC occupent une place aujourd'hui dans la ville qu'aucun autre acteur 100% public ne joue aujourd'hui... et ça c'est précieux il faut que ça reste vivant même pour notre vie démocratique* »,
- « *Les associations permettent d'élargir les propositions et les contenus et arrivent à toucher des publics que les institutions atteignent moins facilement. Plus abordables, elles servent souvent de relai et de médiateurs* »
- « *Je trouve que la pertinence, c'est aussi dans le fait que les actions se répètent à travers une programmation d'activités mais aussi d'événements et je trouve que c'est hyper intéressant. C'est ce qui fait le dynamisme du quartier* »
- « *On a envie d'occuper des lieux qui sont déjà existants, qui ont déjà un maillage territorial sur la ville et qui ne sont pas réservés qu'aux acteurs de artistiques et culturels, qui peuvent être ouverts à d'autres associations, à d'autres activités* »
- « *À l'échelle de la commune, je pense que c'est un réseau et un maillage très intéressant et important. Toutes les MJC sont connectées et c'est précieux ... Chacune des MJC a ses propres dispositifs, son propre fonctionnement, son propre écosystème. Cette pluralité permet une très bonne complémentarité dans ce qui est proposé aux habitants de la commune, et permet ainsi de créer du lien inter-quartiers, d'amplifier des projets artistiques, des projets d'initiative citoyenne...* »
- « *C'est quelque chose qui devrait être un modèle, c'est peut-être un peu prétentieux mais qui devrait exister à l'échelle de tous les quartiers toulousains... Je suis sûre que si on faisait une étude, on s'apercevrait que dans ces quartiers-là, il y a beaucoup plus de paix sociale et que ça se passe mieux et que les gens sont dans un sentiment de mieux vivre, c'est très important... On est sur une vision globale de la vie du Toulousain et quand ça peut se faire dans la concertation, que les élus le prennent comme une matière qui va leur servir à décider du devenir de la ville en matière d'écologie, de transport, de culture, soutenir tout ça c'est une donnée fondamentale pour plus tard, qui portent des valeurs fortes du devenir de la société* »

Les associations apparaissent comme les compléments naturels des structures municipales :

- « *La complémentarité entre les associations et le service public permet de créer une dynamique locale avec des initiatives qui valorisent les ressources culturelles et sociales existantes. Il s'agit là de créer des synergies utiles* »
- « *Sur le quartier, on est un service public face à quatre associations, où chacun a vraiment bien réussi à trouver sa place et on arrive vraiment à être complémentaires* »
- « *Clairement ça démontre ce manque-là... La mairie de Toulouse prête des salles de travail ou de réunion mais peu de salles dédiées à la pratique artistique parce que les centres culturels ont déjà des activités et sont sursollicités. Ils ne peuvent pas répondre à toutes les demandes ou en tout cas pas à des demandes régulières* »
- « *Les associations permettent d'élargir les propositions et les contenus et arrivent à toucher des publics que les institutions atteignent moins facilement. Plus abordables, elles servent souvent de relai et de médiateurs* »
- « *Il y a une complémentarité avec les centres sociaux, culturels, avec les accompagnements sociaux des familles et avec les politiques éducatives des municipalités... Chacun à sa place, chacun a son rôle* »
- « *Il faut surtout soutenir ce type d'initiative, on n'est pas obligé que ça ne soit que des centres culturels, ce mélange des genres peut être facteur de création différente et facteur d'implication au sein d'un quartier* »

INDICATEUR « INNOVATION ET CHANGEMENT SOCIAL »

Cet indicateur est le moins renseigné par les personnes interviewées, signe d'une plus-value peut-être moins lisible et visible dans leurs relations avec l'association. L'innovation est associée à plusieurs traits distinctifs de fonctionnement qui font l'originalité des associations, sans qu'un lien soit clairement établi avec un projet de « changer la société ».

Les associations « espaces tiers »

- « *Les associations, de manière générale, permettent d'offrir un tiers-lieu où les personnes peuvent se rencontrer et partager, développer des affinités autour de questions diverses et variées : pratiques artistiques, culturelles, militantes...* »
- « *La MJC est un espace intermédiaire, ni familial ni scolaire, qui permet au jeune de trouver une respiration et de tester ses idées dans un cadre neutre. A l'âge où les relations familiales peuvent être marquées par la friction, ce lieu offre une alternative constructive, évitant que les conflits deviennent bloquants. C'est une forme géniale de co-éducation* »
- « *C'est un vrai lieu d'émancipation pour les jeunes et ça se fait dans un cadre soutenant. Ce sont eux qui doivent être moteurs et ce que je trouve génial, c'est cet accompagnement de leurs idées. A la maison l'enfant a des idées, mais moi en tant que parent je freine parce que j'imagine toutes les contraintes. A la MJC, c'est un accueil tout à fait différent : « C'est quoi tes idées, on va en faire quelque chose ». Je trouve ça génial en termes de co-éducation de pouvoir faire « tiers » avec l'ado, surtout que c'est un âge où ça frictionne un peu avec les parents* »

Des espaces pour s'exprimer et pour agir

- « *Les associations sont une force pour un pays. Sans elles, beaucoup de personnes ne pourraient pas s'exprimer* »
- « *Ici, les gens peuvent parler, débattre, se fâcher aussi, c'est vrai, mais au moins les gens se parlent entre eux* »
- « *C'est un endroit où je peux m'exprimer dans tous les sens du terme, temps libre, passer du temps, échanger avec l'équipe, les bénévoles, donner de mon temps en fonction de mes compétences ou apprendre de nouvelles choses. J'expérimente parce que l'on m'a donné la possibilité de le faire* »
- « *Le travail avec les mamans est une priorité de la MJC ... La MJC les encourage à « aller ailleurs », sortir de chez elles. Elles montrent une vraie curiosité et ouverture pour des choses nouvelles, contrairement à ce qu'on pourrait croire : par exemple comme la rencontre organisée à Prévert avec une chorale gay* »
- « *On montre aux mamans du quartier des outils dont elles peuvent se servir pour répondre à des besoins, des urgences* »

Des espaces pour apprendre différemment

- « *La MJC permet d'adapter la pratique de l'activité, son enseignement à tous les types de public : c'est l'éducation populaire... Les exigences ne sont pas les mêmes mais sont présentes afin de pouvoir évoluer. C'est la notion de plaisir qui prévaut* »
- « *À la MJC, vous essayez sans jugement. Et du coup ça permet à tous les gens qui sont hors cadres mais ceux qui sont aussi dans le cadre... Vous pouvez venir apprendre par exemple le piano ou la guitare sans jugement. Il y a de la rigueur à MJC mais il n'y a pas la même exigence puisqu'on est là pour évoluer. Et, ça fonctionne très bien* »
- « *L'avantage de la MJC, c'est que déjà pédagogiquement on est extrêmement libre, alors que normalement quand on fait un apprentissage dans une école, tu as le programme, tu as des auditions en fin d'année, ce genre de choses. Ça veut dire que, du coup, tu n'as pas du tout la même image par rapport à la personne que tu as en face de toi. A la MJC l'objectif au-delà de l'apprentissage et du savoir-faire, c'est le plaisir* »
- « *On voulait qu'il apprenne la musique mais pas dans un cadre conventionnel* »
- « *La recherche du plaisir dans la pratique d'une activité extra-scolaire, et non de la performance. C'est une autre forme d'apprentissage* »
- « *La MJC propose tout un tas d'activités qui sortent les enfants des écrans* »
- « *C'est intéressant de les faire débattre les jeunes de sujets comme ça car l'école bien sûr n'en parle pas* »

Les expertises reconnues des associations

- « La MJC sait être innovante et s'adapter aux circonstances : par exemple, en proposant des séances en visio pendant le Covid, elle a su transformer une contrainte en opportunité et renouveler ses pratiques en consolidant son rôle de médiateur et de soutien auprès des jeunes »
- « Les Jeunes Poussent, c'est pour nous l'exemple d'un projet innovant. Le dispositif est original, gratuit pour les jeunes, à notre connaissance il n'existe pas ailleurs et a une vraie utilité »
- « Job c'est une histoire à succès de réflexion sur comment on peut faire ensemble, d'une manière un peu particulière... Une fois que le bâtiment a été préservé, on s'est dit : pourquoi ne pas laisser cette expérimentation vivre sur le terrain ? Pourquoi on ne continuerait pas ? Pourquoi on n'essaierait pas d'avoir une autre utopie qu'il n'est pas juste de garder le bâtiment mais aussi de dire qu'il va se passer quelque chose de particulier dedans ? A partir de là, il a fallu trouver les méthodes, les moyens, la façon d'une gouvernance ou d'une eco-gouvernance. En se posant d'abord la question de pourquoi on est là, qu'est-ce qu'on essaie de promouvoir »
- « Il y a des gens qui font des trucs dans des hangars et ça fait bouger la vie à cet endroit, il faut soutenir des choses qui sont particulières et qui essaient, pas une culture modélisée mais parce qu'il y a des gens autour d'un projet, d'un lieu »
- « La MJC permet à la société de se transformer pour la rendre plus égalitaire »



Investir pour l'engagement, la démocratie et les liens sociaux : le pari des Maisons des jeunes et de la culture (MJC)

Pour les villes et les intercommunalités, faire le choix d'un partenariat de proximité avec les MJC*, c'est :



1 - Garantir un accueil inconditionnel

Chaque habitant et habitante doit trouver sa place dans la commune. Les MJC permettent à tous et toutes, sans exception, de s'intégrer, de s'épanouir et de devenir des citoyens actifs en contribuant au mieux vivre ensemble sur la commune.

2 - Créer des espaces d'expérimentation avec et pour les jeunes

Les jeunes ont besoin de lieux pour s'exprimer librement et développer leurs rêves. Les MJC offrent cet espace, favorisant leur épanouissement et leur autonomie, encadrés par des professionnels et des bénévoles engagés. Elles soutiennent la diversité des formes d'engagement (bénévolat, service civique, BAFA...).

3 - Développer des scènes culturelles de proximité

Soutenir les MJC, c'est développer des lieux culturels accessibles à tous. Elles sont souvent le cadre des « premières fois » (premier spectacle, première découverte artistique...), et accompagnent les habitants dans la construction de projets culturels collectifs.

4 - S'appuyer sur le rôle central du bénévolat

Chaque MJC est une association loi 1901 agréée jeunesse et éducation populaire. Les bénévoles sont le cœur battant du projet associatif. Ce sont les bénévoles qui contribuent à ce travail de tisserand du lien social et assurent la gouvernance des associations MJC appuyés par des professionnels engagés.

5 - Vivre au quotidien les questions de transitions écologique et sociale

Utiliser les savoir-faire des MJC pour recueillir la parole des habitants, les accompagner dans les transitions du quotidien, soutenir des espaces collectifs (cafés associatifs, etc.) qui intègrent des enjeux de développement durable : circuits courts, mobilités douces, circularité des ressources. De la sorte,

établir concrètement une relation entre les enjeux de la planète et du local.

6 - Investir pour l'avenir

En privilégiant la subvention par le biais de conventions pluriannuelles, c'est faire le choix politique d'investir pour l'avenir, en soutenant un tissu associatif diversifié, ancré localement, en capacité d'innover et de se projeter dans l'avenir. C'est soutenir ainsi des emplois locaux, durables et non délocalisables. C'est faire le pari qu'un autre type d'économie est possible en reconnaissant la pertinence de l'économie sociale et solidaire.

7 - S'impliquer dans un processus de co-construction

d'une action territoriale en matière de jeunesse, culture, vie associative, d'animation de la vie sociale qui bénéficie de l'expertise d'usage des habitants, d'une volonté politique locale et de l'ingénierie d'un réseau de 1000 MJC.

* L'appellation MJC recouvre différentes dénominations associatives partageant les mêmes valeurs.

Le projet MJC

pour créer les conditions de l'engagement des acteurs d'un territoire



Le mot de Jean-Yves Macé, président de MJC de France

« Comment aujourd’hui développer l’émancipation, faire qu'il y ait plus de respect de tous, plus de solidarité, plus de partage des ressources, plus de respect du vivant humain et non humain ?

Les idéologies, les convictions spirituelles ont perdu leurs capacités de décryptage et de description de la complexité du monde. Chacun et chacune de nous est un spectateur, renvoyé à sa propre représentation. Une menace de destruction plane sur la planète sous l'effet de l'appétit insatiable de progrès et de croissance économique de nos sociétés humaines.

Faut-il s'y résoudre ? Non.

L'individualisme promet une bulle de tranquillité, de repli sur soi. Mais il isole, et fragilise la pensée. Pour aborder la complexité du moment, il est nécessaire de renouer avec les collectifs.

La MJC est un des lieux où se vivent des collectifs où l'on fait l'épreuve du monde, ensemble.

L'épanouissement de soi, la santé mentale se construisent dans la reconnaissance de la place que l'on occupe dans le monde. Acquérir cette place est le fruit de la lutte contre l'assujettissement social ou culturel. Ils s'élaborent dans la rencontre, le débat, la confrontation pacifique des différences, de l'altérité précieuse à toute découverte.

Les MJC sont ces lieux de rencontres, ouvertes. Passons à l'action concrète. **Imaginer le futur ne suffit pas.**

En expérimentant, en cherchant ensemble, des réponses concrètes, on les fait advenir. Les MJC sont ces lieux d'émergence d'un avenir en réponse aux besoins et aux désirs de ceux et celles qui s'y engagent, ensemble. Par la culture, la citoyenneté, une démocratie vivante...

Mais les forces à affronter sont énormes... y compris dans notre imaginaire. La tentation de la résignation habituelle est grande aussi. Saisissons nos imaginaires, faisons-les se rencontrer, discuter, et découvrons que le premier obstacle à la transformation du monde est tapi là, au fond de nous. Notre imaginaire est aussi le moteur du changement.

Dans les MJC, nous rejoignons ainsi les collectifs, les coopératives, les associations, les fédérations, les tiers-lieux qui ne se résolvent pas au monde tel qu'il est, et rassemblent ceux et celles qui agissent dans la pratique. Avec un imaginaire qui ne renonce pas. **Avec les MJC, transformer les imaginaires transforme la société.**

Jean-Yves Macé, Président



Les atouts des MJC et de leurs réseaux

Alors que la société fait face à une montée des replis identitaires, des discours de haine, de la solitude et de l'abstention, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) incarnent une résistance concrète. Elles sont des espaces vivants où la démocratie se pratique au quotidien, par l'accueil inconditionnel, les activités artistiques, culturelles et de loisirs, ainsi que par des espaces inter-générationnels et associatifs. Les MJC sont les laboratoires d'une démocratie locale, inclusive et participative.

Un ancrage territorial et une mission d'éducation populaire

En partenariat avec les collectivités locales, les MJC s'inscrivent dans la durée, enjeu essentiel pour mener des projets d'éducation populaire. Face à la réduction des moyens financiers qui menace les associations et les communes, le renforcement des liens entre ces acteurs est crucial. Il permet de préserver et de développer les services de proximité, indispensables à la cohésion sociale.

Les MJC : des actrices politiques mais apartisanes

Les MJC sont des lieux d'engagement citoyen, ouverts à toutes et tous, sans distinction. Elles favorisent l'émancipation individuelle et collective, en offrant des espaces de rencontres, de débats et de pratiques partagées. Chaque jour, elles expérimentent une société où la parole de chacun compte, contribuant ainsi au bien-vivre ensemble, en milieu rural comme en ville. L'objectif d'une MJC est de créer les conditions de l'engagement des acteurs d'un territoire. Attachées à leur souveraineté et laïques, elles ne sont liées à aucun parti.

Des lieux de vie au service de l'émancipation et de la mixité

Les MJC font partie de l'éducation populaire : accueils périscolaires, centres de loisirs, clubs sportifs, écoles artistiques... Ces espaces sont des leviers pour apprendre à vivre ensemble, découvrir ses talents et s'engager pour son territoire. Ils préfigurent un service public de la continuité éducative, essentiel pour les enfants, les jeunes et les familles.¹

Une ingénierie d'éducation populaire au service des projets locaux

Les MJC, organisées en réseaux régionaux, mobilisent une ingénierie qui permet pour les collectivités de bénéficier de pratiques éprouvées en matière de jeunesse, de pratiques, d'actions et de diffusion culturelles, d'animation de la vie sociale, d'accueil collectif de mineurs, d'appropriation des transitions écologiques et sociales et d'appui et développement de la vie associative locale.

Les élections municipales de 2026 : un choix de société

Les prochaines élections municipales posent une question fondamentale : nos communes doivent-elles être des lieux de vie, de mixité et d'émancipation, ou céder à des logiques de restrictions et de repli ? Les MJC, par leurs actions, montrent que la démocratie de proximité est une alternative concrète et nécessaire.

¹ Hexopée, Elections municipales 2026 : L'éducation populaire, socle de la continuité éducative et de la vitalité des territoires

“ Chiffres clés des MJC

Indicateurs



1 000
associations

1 MJC sur 5
en QPV

1 MJC sur 2
en milieu rural



850
collectivités
locales
partenaires

400 000
personnes adhérentes



43 000
bénévoles



17 500
personnes
salarierées

4 millions
de personnes
fréquentent les
MJC dont 50% ont
moins de 25 ans

Budget type d'une MJC

52%



48%



Autofinancement
adhésions, activités

Répartition du financement public

Bloc communal **63,5%**

CAF **17%**

État **10%**

Départements **5%**

Régions **2%**

Quel avenir socio-culturel pour la Ville de Toulouse ?

Livre blanc des associations conventionnées toulousaines

FÉVRIER 2026

